

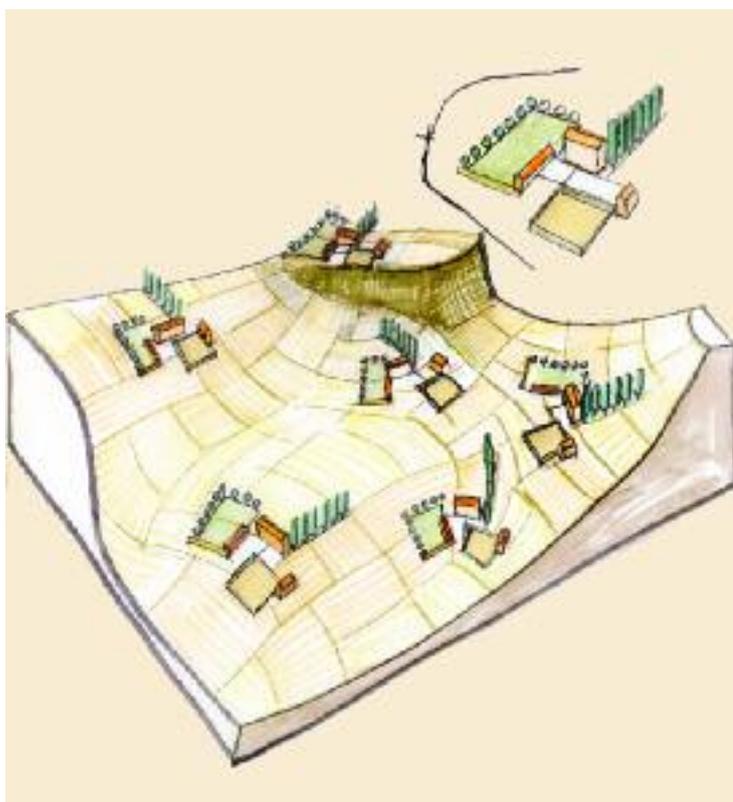
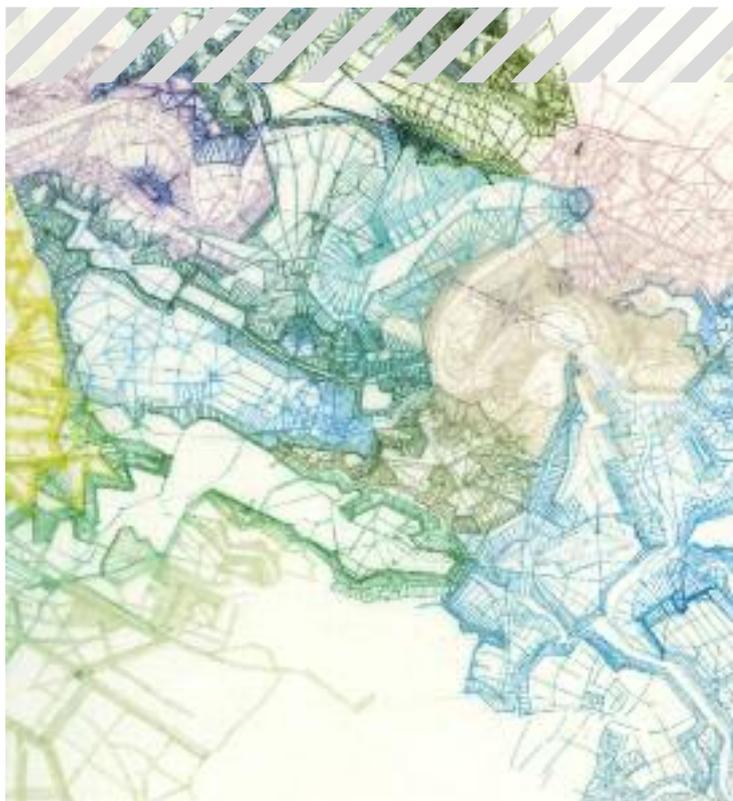
Juin 2012

Catalogue des dessins et manuscrits de **Gérald HANNING** conservés à l'IAU île-de-France



INSTITUT
D'AMÉNAGEMENT
ET D'URBANISME

ÎLE-DE-FRANCE



Catalogue des dessins et manuscrits de

Gérald HANNING

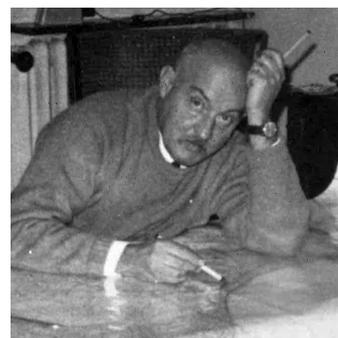
conservés à l'IAU île-de-France

IAU île-de-France

15, rue Falguière – 75740 Paris cedex 15
Tél. : + 33 (1) 77 49 77 49 – Fax : + 33 (1) 77 49 76 02
<http://www.iau-idf.fr>

Directeur général : François Dugeny
Département : DIDM, Philippe Montillet
Étude réalisée par Philippe Montillet (dir), Hervé Blumenfeld et Paul Checcaglini avec
le concours de Linda Gallet, Julie Sarris et Laure Damoiseau
Maquette : Vay Ollivier et Jean-Eudes Tilloy
Étude : 9.11.001

Gérald HANNING (1919 - 1980)⁽¹⁾



Préambule

Architecte de formation, Gérald HANNING eut essentiellement une pratique professionnelle d'urbaniste. Il disposait d'une exceptionnelle capacité à imaginer et à dessiner les transformations de l'espace humanisé. Il disposait aussi d'une grande capacité de compréhension des caractères originaux des sociétés pour lesquelles il travaillait, de leur culture, ainsi que des mécanismes socio-économiques qui concourent à transformer l'espace urbain et rural. Ces dispositions étaient servies par une grande puissance de travail et une extrême habileté de dessinateur.

Né à Tananarive, il est admis à l'École Nationale Supérieure des Beaux-Arts de Paris en 1937 et entre en même temps dans l'atelier de LE CORBUSIER dont il est un collaborateur important jusqu'en 1945. Il participe notamment aux recherches sur le « Moduor », aux études sur l'unité d'habitation de Marseille, aux études sur le centre de Paris, aux plans de La Rochelle-La Palisse et de Saint-Dié.

De 1945 à 1952, il travaille pour la reconstruction de Mayence, pour la réalisation d'équipements publics en Côte-d'Ivoire et sur la recherche de solutions techniques pour l'habitat du plus grand nombre à la Réunion, avec l'ingénieur V. BODIANSKY, pour le compte du Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme.

En 1953, il est choisi par P. DALLOZ pour créer l'agence d'urbanisme d'Alger qu'il dirige jusqu'en 1959. Les méthodes de travail mises en œuvre par Gérald HANNING préfigurent les approches et les pratiques des agences d'urbanisme des grandes agglomérations métropolitaines dans la deuxième moitié du XX^e siècle.

À Alger, rejetant l'image d'une organisation en croissant calquée sur la baie, proposée par LE CORBUSIER, il introduit un schéma généré par la géomorphologie qui, changeant la dimension du site à urbaniser, servira de base au développement ultérieur de la ville.

L'agence d'Alger intervenait sur ce que l'on appelle aujourd'hui l'urbanisme opérationnel. L'opération des Annassers (25 000 logements) fut l'occasion d'un investissement intellectuel sans équivalent en métropole à la même époque. Le plan directeur, établi en 1956, guide le début de la mise en œuvre du quartier, mais à la suite des changements des responsables de l'opération, la réalisation ne tient pas compte de la conception d'origine. Fernand POUILLON qui a connu Gérald HANNING à Alger l'évoque dans son livre Mémoires d'un architecte comme « le plus sensible organisateur de paysages ordonnés que j'ai connu au cours de ma carrière ».

(1) Le lecteur pourra consulter Gérald HANNING – La carrière internationale d'un grand urbaniste, Cahiers de l'IAURIF – 2^e trimestre 1981 l'IAURIF – que la présente note résume ici.

De 1959 à 1970, Gérald HANNING travaille au Cambodge en tant qu'expert du Service d'assistance technique des Nations Unies. Il intervient comme conseiller technique, puis comme directeur délégué auprès de la direction de l'urbanisme et de l'habitat. Il y établit un plan de développement pour la ville et le port de Sihanoukville, étudie la création d'un complexe olympique de sport à Phnom-Penh, d'un ensemble de 1000 logements, et la création d'un front urbain de 120 hectares le long du Mékong. En 1964 il travaille comme conseiller technique du ministre des Travaux Publics pour préparer un programme de développement régional des provinces de Phnom-Penh et de Kampong-Sam. Il travaille aussi au Bangladesh (ancien Pakistan oriental), à Singapour, puis de 1970 à 1971 à Madagascar où il participe comme expert des Nations Unies à l'orientation de la politique de l'habitat.

Au cours de cette période, il revient à plusieurs reprises en France. C'est notamment le cas en 1963, au moment où se prépare le premier Schéma directeur de la région de Paris, dit « Schéma Delouvrier ». Gérald HANNING crée et dirige le service des études générales de l'Agence Foncière et Technique de la Région Parisienne (AFTRP). Il y établit un programme d'études afin de préparer une politique d'acquisitions foncières pour le District de la Région de Paris, notamment en vue de la création des futures villes nouvelles. Ce poste lui procurera une très fine connaissance de cette région, connaissance qu'il mettra à profit lors de son travail sur la composition urbaine pour le SDAURIF de 1976.

Il intervient ensuite comme urbaniste-conseil auprès de l'Organisation départementale d'études des Alpes-Maritimes (ODEAM) où il participe à l'élaboration du Schéma d'aménagement du plan de protection et de mise en valeur des ressources du littoral et des fronts de mer. Puis en 1971, il intervient comme conseiller technique auprès du chef du Service régional de l'Équipement de Provence-Alpes-Côte d'Azur, où il oriente l'élaboration des directives de protection du paysage du Schéma régional d'aménagement du littoral.

En 1973, Gérald HANNING revient à Paris comme conseiller technique à l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région Parisienne (IAURP, puis IAURIF à partir de 1976). La richesse de ses connaissances issues d'une pratique exceptionnelle et son désir permanent de concourir à la résolution effective de problèmes immédiats d'aménagement et d'urbanisme nourrissent sa démarche de composition urbaine. En 1973, cette notion est peu présente dans le langage de l'urbanisme dominé par la planification et la programmation. Son travail vise donc à institutionnaliser la composition urbaine comme complément des dispositions législatives et réglementaires de l'aménagement et d'urbanisme. Ces travaux débouchent sur le chapitre « Composition urbaine » du Schéma directeur de la Région d'Île-de-France approuvé en 1976.

En ce début des années 1970, la matière urbaine poursuit sa croissance rapide, les mutations de Paris inquiètent la presse américaine qui s'alarme : la France va-t-elle détruire Paris ? En réaction, la Direction de l'Aménagement Foncier et de l'Urbanisme du ministère de l'Équipement et le préfet de région parisienne demandent à l'IAURP d'étudier et de proposer des solutions pour mieux encadrer ces vagues de construction, marquées par le foisonnement de projets de tours. L'État, à cette époque, concentre le pouvoir de décision en matière d'aménagement, d'urbanisme et de construction. C'est dans ce contexte que Gérald HANNING et une petite équipe de collaborateurs saisissent cette opportunité pour apporter des éléments de solutions à ces problèmes urgents, sensibiliser l'administration, les décideurs et les techniciens aux préoccupations d'amélioration du cadre et du milieu de vie, pour institutionnaliser la « composition urbaine » et faire en sorte qu'elle complète les dispositions de la Loi d'Orientation Foncière approuvée en 1967.

Les éléments d'une culture spatiale et d'une pratique urbaine très étendues que Gérard HANNING avait accumulées lui servent alors de base pour préciser le contenu de sa démarche de composition urbaine. Celle-ci repose sur la compréhension des processus de transformation des espaces ruraux et urbains, notamment ceux qui concourent à la mise en forme des éléments constitutifs de leurs paysages.

Ces connaissances sont autant de points d'appuis pour dégager des actions à même d'orienter une évolution de l'espace humanisé respectant les caractères originaux et les équilibres spécifiques de cet espace, sans en bloquer l'évolution ; ceci de l'échelle de la parcelle à celle de la région.

Les travaux de Gérard HANNING à l'IAURIF se développent alors simultanément dans quatre directions :

- La conception d'un document de composition urbaine de la région parisienne. Ce travail aboutira notamment à la présence d'un chapitre composition urbaine dans le Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la Région Île-de-France de 1976.
- Des études d'aménagement pour de grandes opérations d'aménagement et d'urbanisme, (La Tête Défense, Les zones périphériques du POS de Paris, le Jardin du Bourget, Le Jardin des Halles, le plateau de Saclay, Les bois de la plaine de France, ...).
- Des synthèses et des recherches. Il s'agit notamment de la recherche sur « La trame foncière comme structure organisatrice du paysage rural et urbain » financée par le Secrétariat d'État à la culture (programme CORDA).
- Des études d'aménagement à l'étranger dans le cadre de contrats (Cités nouvelles d'Agadir...).

En 1980, Gérard HANNING, entouré d'une petite équipe de collaborateurs, reprend le projet de publication d'un ouvrage sur la composition urbaine esquissé en 1976. Son exigence extrême au regard de la qualité et de l'utilité de ses travaux l'avait alors conduit à ne pas donner la priorité à la publication d'un ouvrage regroupant et synthétisant l'ensemble de son acquis d'expérience. Il y travaille jusqu'à la veille de sa mort, le 31 décembre 1980. La petite équipe de collaborateurs poursuit ce travail sans pouvoir porter à son terme le projet de publication par l'IAURIF d'un ouvrage sur l'apport de Gérard HANNING à l'aménagement et à l'urbanisme du XX^e siècle.

Hervé BLUMENFELD, architecte-urbaniste
Paul CHECCAGLINI, architecte-urbaniste de l'État,
anciens collaborateurs de Gérard HANNING.

Introduction

Les dessins et textes manuscrits de Gérard HANNING conservés à l'IAU île-de-France.

L'Institut d'aménagement et d'urbanisme Île-de-France conserve des dessins et manuscrits de Gérard HANNING relatifs aux travaux qu'il a réalisés dans le cadre de l'IAURP/ IAURIF entre 1972 et 1980. À la différence des rapports ou des dossiers d'études dactylographiés, comportant ou non des reproductions de dessins, les documents qui figurent dans le présent catalogue n'étaient, jusqu'à présent, ni classés systématiquement ni consultables.

Il est sans doute utile de rappeler la nature des instruments de dessin, d'écriture, et de reproduction existants dans le courant des années 1970. En matière de dessin, on disposait pour l'essentiel d'instruments traditionnels, crayons, fusains, plumes et d'instruments nouveaux, les feutres de couleur et les « rapidographe » (stylos à pointe tubulaire). En matière de reproduction, la photocopie noir et blanc pour les petits formats, les machines à tirer les plans en noir et blanc pour les grands formats étaient les seuls outils pour l'étude. Seules des publications telles que celles du Schéma directeur de la Région d'Île-de-France de 1976 comportaient quelques cartes en quadrichromie. La photographie noir et blanc et couleur, de format ne dépassant que très rarement le format A3 servait à la reproduction ou à la conservation de dessins, voire de textes manuscrits. Ce sont ces moyens que Gérard HANNING utilisait. Souvent réalisés sur calque, au feutre, ces documents sont très fragiles, très sensibles à la lumière et ne peuvent être exposés, sauf à de rares exceptions et dans des conditions de faible éclairage. Ils sont maintenant scannés et peuvent ainsi être consultés par le public.

Les dessins et manuscrits présentés dans ce catalogue et consultables sur le site de l'IAU Île-de-France lui ont essentiellement servi de support à des exposés oraux. Ceux-ci portaient sur les travaux qu'il réalisait avec une petite équipe de collaborateurs à l'IAURP / IAURIF de 1973 à 1976 en vue d'institutionnaliser la composition urbaine. Ces documents se présentent sous forme de feuilles, ou de séries de feuilles, de « paper-board » sur lesquelles des dessins sur calque sont « scotchés ». Les exposés avec diapositives, très courants à l'époque, n'étaient pas utilisés par Gérard Hanning car ils nécessitaient d'assombrir la salle et cela nuisait à la communication avec l'assistance. Ces documents étaient présentés lors de réunions de travail ou d'information devant des décideurs, des responsables de l'administration et des urbanistes de l'IAURP, du Service régional de l'Équipement et des Groupes d'étude et de programmation des Directions départementales de l'Équipement de la région.

Les textes de deux de ces exposés qui avaient été dactylographiés et accompagnés de reproductions en noir et blanc de leurs dessins sont conservés à la médiathèque de l'IAU île-de-France. Ce sont les suivants :

- *Éléments de composition urbaine en région parisienne, exposé de la réunion du d'information du 3 juillet 1973, note réalisée par M. HANNING et M. DAVID⁽¹⁾.* Ce document de format 21 x 27cm contient une série de photos noir et blanc de format 18 x 24cm dont certaines correspondent à des dessins originaux également conservés à la médiathèque de l'IAU île-de-France. La partie manuscrite de texte et dessins de cet exposé a pu ainsi être reproduit dans sa totalité selon l'ordre exact retenu par Gérard HANNING. Cet ensemble constitue la première série de documents. Lorsque des dessins originaux ont été conservés, ceux-ci remplacent leur reproduction photographique noir et blanc format 18 x 24 cm.

(1) Christian DAVID (1934-2008), économiste à forte sensibilité environnementale, conseiller technique à l'IAURP/IAURIF, associé à de nombreux travaux de Gérard HANNING.

- *La composition urbaine en région parisienne, exposé de la réunion d'information du 28 septembre 1973, Gérald Hanning – Christian David.*

Une deuxième série de documents a été ordonnée à partir du texte manuscrit de l'exposé daté 05. 74 (Mai 1974) conservé à la médiathèque de l'IAU île-de-France. Ce manuscrit conservé sous forme de photos noir et blanc ne comporte pas de dessin. Mais l'intérêt du texte d'une part, et les références à l'exposé du 3 juillet 1973 ainsi qu'à des études que Gérald HANNING avait réalisées à l'IAURP d'autre part, permettent de constituer cet ensemble. Ces dessins sont soit des originaux conservés à l'IAU île-de-France, soit des reproductions utilisées dans des publications de l'IAURP – IAURIF ou des revues spécialisées.

Une troisième série de dessins et de textes manuscrits est proposée au lecteur. « Exposé recomposé », elle est constituée de documents qui ne figurent pas, ou qui ne sont pas mentionnés dans les séries précédentes. Ces documents ont été ordonnés, sinon selon le déroulement exact d'un des multiples exposés de Gérald HANNING, du moins selon l'organisation générale qu'il retenait fréquemment. Cette troisième série est complétée par des extraits de deux projets d'aménagement.

Une quatrième série, « Documents de travail », regroupe des dessins isolés relatifs à des thèmes particuliers.

Hervé BLUMENFELD, architecte-urbaniste
Paul CHECCAGLINI, architecte-urbaniste de l'État,
anciens collaborateurs de Gérald HANNING.

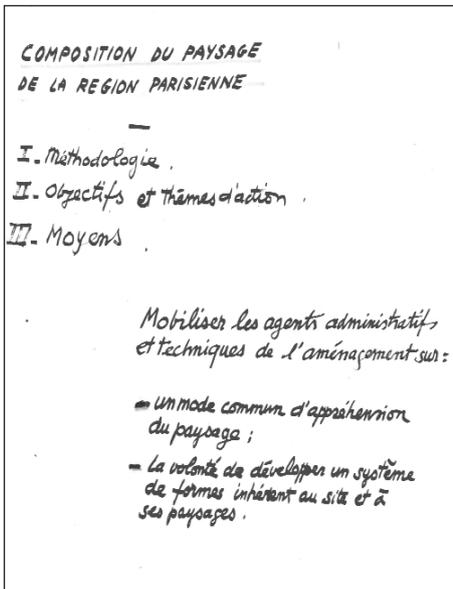
Indications pour la lecture

Chaque document présenté est accompagné de la référence à l'exposé ou à la publication dans laquelle il figure. Ces références sont les suivantes :

juillet 1973	L'exposé du 3 juillet 1973.
28 septembre 1973	L'exposé du 28 septembre 1973.
mai 1974	L'exposé de mai 1974.
Volume 35	Le volume n° 35 des Cahiers de l'IAURP. La composition urbaine - 4 ^e trimestre 1974.
Archi mai 72	L'architecture de l'espace parisien, mai 1972 conservé par l'IAU île-de-France.
Le Bourget	Le jardin du Bourget idées d'aménagement - Cahiers de l'IAURIF volume 46, juin 1977.
A.A. 138	La revue Architecture d'Aujourd'hui n° 138.
T.A. 317	La revue Technique et Architecture n° 317.

Les caractères utilisés

italique	texte de Gérald Hanning
droit, grand, gras	titre de l'exposé
droit, grand, maigre	titre de sous ensemble d'un exposé
droit, moyen, maigre	texte des auteurs
droit, moyen, gras	référence de classement informatique du document
droit, petit	caractéristiques et publication contenant le document



COMPOSITION DU PAYSAGE
DE LA RÉGION PARISIENNE

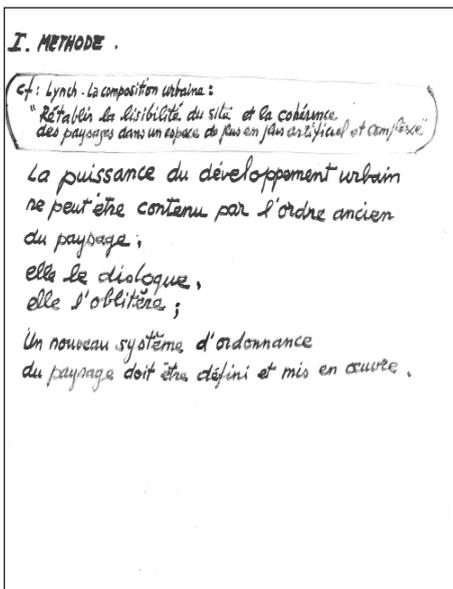
- I - Méthodologie
- II - Objectifs et thèmes d'action
- III - Moyens

Mobiliser les agents administratifs
et techniques de l'aménagement sur :

- un mode commun d'appréhension du paysage ;
- la volonté de développer un système de formes inhérent au site
et à ses paysages.

Photo noir et blanc, 18 x 24 cm,
3 juillet 1973

Référence 2



I - MÉTHODE

(Cf. : Lynch - la composition urbaine : « rétablir la lisibilité du site et
la cohérence des paysages dans un espace de plus en plus
artificiel et complexe »)

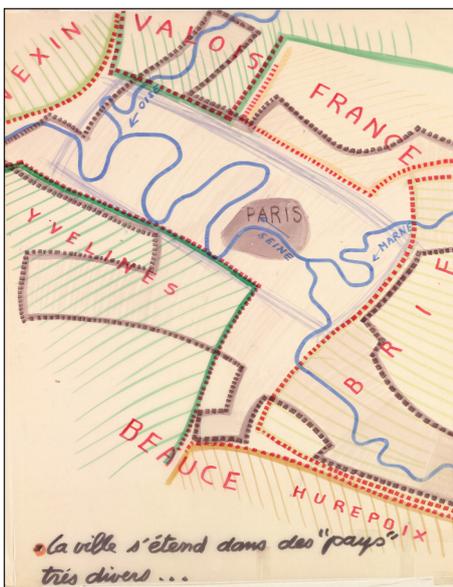
La puissance du développement urbain ne peut être contenu par
l'ordre ancien du paysage :

- elle le disloque,
- elle l'oblitére.

Un nouveau système d'ordonnance du paysage doit être défini et
mis en œuvre.

Photo noir et blanc, 18 x 24 cm,
3 juillet 1973

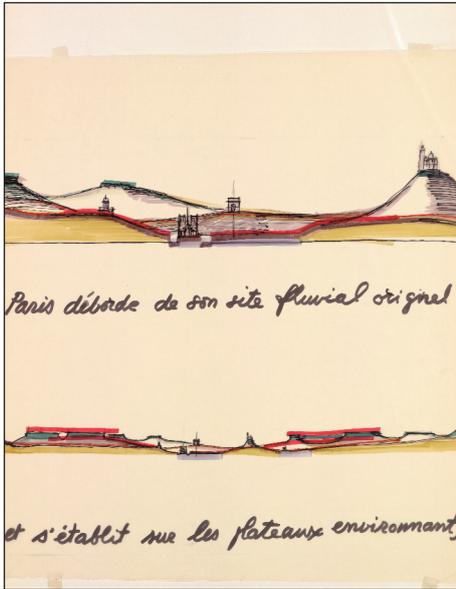
Référence 3



La ville s'étend dans des « pays » très divers...

Dessin et texte sur calque, 64 x 90 cm,
3 juillet 1973, 28 septembre 1973, volume 35

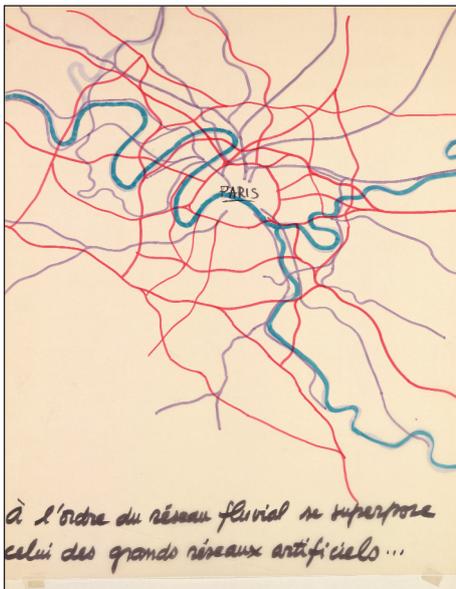
Référence 16,6



*Paris déborde de son site fluvial originel
et s'établit sur les plateaux environnants...*

Dessin et texte sur calque, 64 x 89 cm,
3 juillet 1973, 28 septembre 1973, volume 35

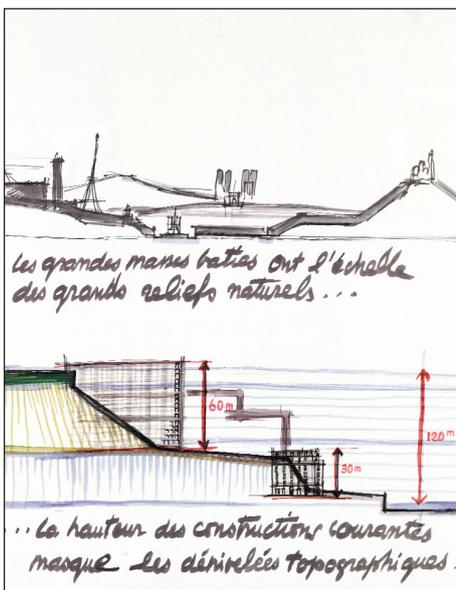
Référence 16,8



*à l'échelle du réseau fluvial se superpose celui des grands réseaux
artificiels...*

Dessin et texte sur calque, 64 x 89 cm,
3 juillet 1973, 28 septembre 73, volume 35

Référence 16,7

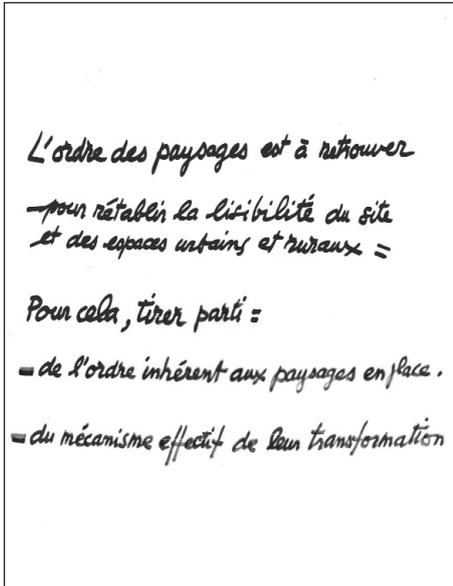


*Les grandes masses bâties ont l'échelle des grands reliefs
naturels...*

*... La hauteur des constructions courantes masque les dénivelées
topographiques.*

Dessin et texte sur calque, 64 x 87 cm,
3 juillet 1973, 28 septembre 1973, volume 35

Référence 16,9



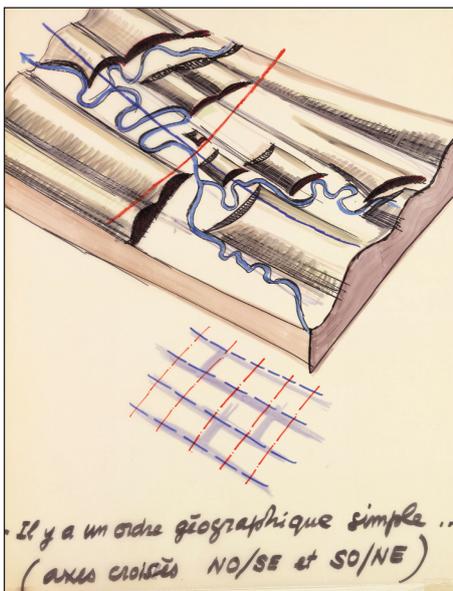
L'ordre des paysages est à retrouver
 - pour rétablir la lisibilité du site et des espaces urbains et ruraux.

Pour cela, tirer parti :

- de l'ordre inhérent aux paysages en place,
- du mécanisme effectif de leur transformation.

Photo noir et blanc, 18 x 24 cm,
 3 juillet 1973

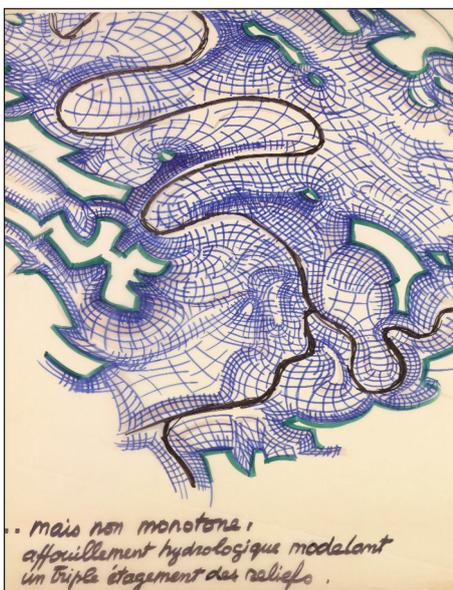
Référence 9



Il y a un ordre géographique simple...
 (axes croisés NO/SE et SO/NE)

Dessin et texte sur calque, 64 x 89 cm,
 3 juillet 1973, 28 septembre 1973, volume 35

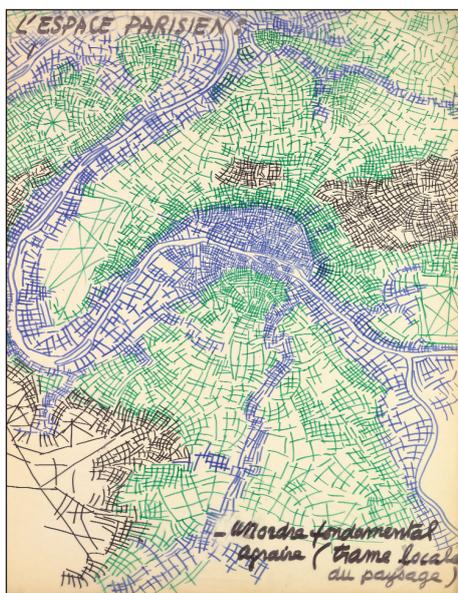
Référence 20,2



... mais non monotone : affouillement hydrologique modelant un triple étagement des reliefs.

Dessin et texte sur calque, 64 x 93 cm,
 3 juillet 1973, 28 septembre 1973, volume 35

Référence 20,3

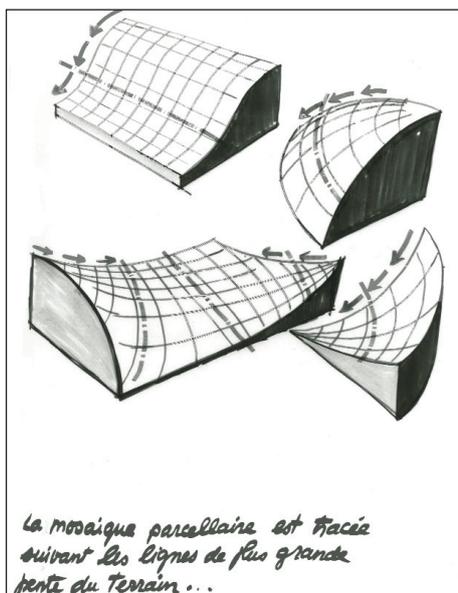


L'ESPACE PARISIEN :

- un ordre fondamental agraire (trame locale du paysage).

Dessin sur calque, 64 x 93 cm,
3 juillet 1973, 28 septembre 1973, volume 35

Référence 16,1

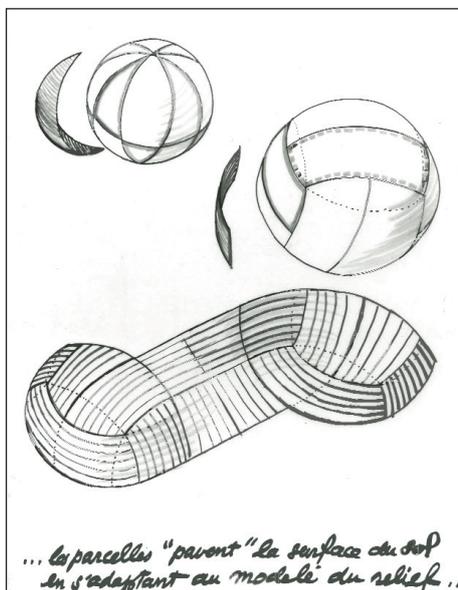


La mosaïque parcellaire est tracée suivant les lignes de plus grande pente du terrain...

La mosaïque parcellaire est tracée suivant les lignes de plus grande pente du terrain...

Dessin sur calque, 64 x 93 cm,
3 juillet 1973, 28 septembre 1973, volume 35

Référence 13



... les parcelles "pavent" la surface du sol en s'adaptant au modelé du relief...

... Les parcelles « pavent » la surface du sol en s'adaptant au modelé du relief...

Photo noir et blanc, 18 x 24 cm,
3 juillet 1973

Référence 12



*Il y a un ordre foncier, strictement adapté aux reliefs**

Le parcellement foncier (d'origine agraire) forme la trame fondamentale du paysage.

**Cf. : Principes géométriques du parcellement (maîtrise des eaux : lignes de plus grande pente et sillons perpendiculaires)*

Photo noir et blanc, 18 x 24 cm,
3 juillet 1973

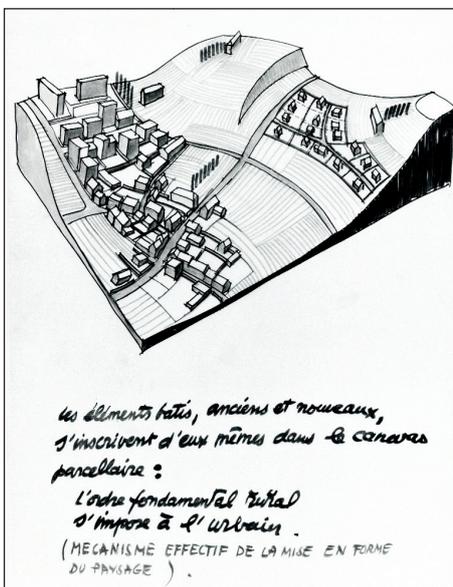
Référence 11



Les éléments plantés et bâtis s'ordonnent conformément à l'ordre géométrique des sillons (diversité et effets de hasard apparents).

Photo noir et blanc, 18 x 24 cm,
3 juillet 1973

Référence 10



*Les éléments bâtis, anciens et nouveaux, s'inscrivent d'eux mêmes dans le canevas parcellaire :
l'ordre fondamental rural s'impose à l'urbain.
(MÉCANISME EFFECTIF DE LA MISE EN FORME DU PAYSAGE).*

Photo noir et blanc, 18 x 24 cm,
3 juillet 1973, 28 septembre 1973, volume 35

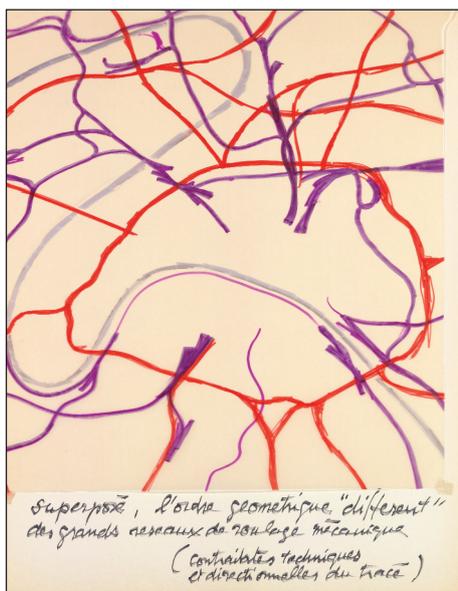
Référence 08



Superposé, l'ordre des aménagements de la fonction capitale.

Dessin et texte sur calque, 64 x 90 cm,
3 juillet 1973

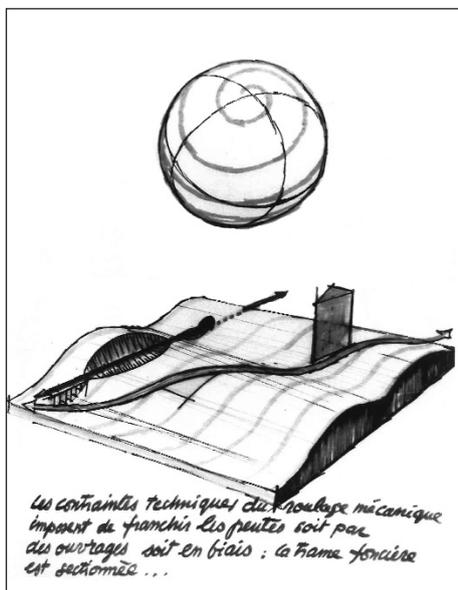
Référence 16,2



Superposé, l'ordre géométrique «différent» des grands réseaux de roulage mécanique (contraintes techniques et directionnelles du tracé).

Dessin et texte sur calque, 64 x 80 cm,
3 juillet 1973

Référence 16,3



Les contraintes techniques du roulage mécanique imposent de franchir les pentes soit par des ouvrages soit en biais : la trame foncière est sectionnée...

Photo noir et blanc, 18 x 24 cm,
3 juillet 1973

Référence 8

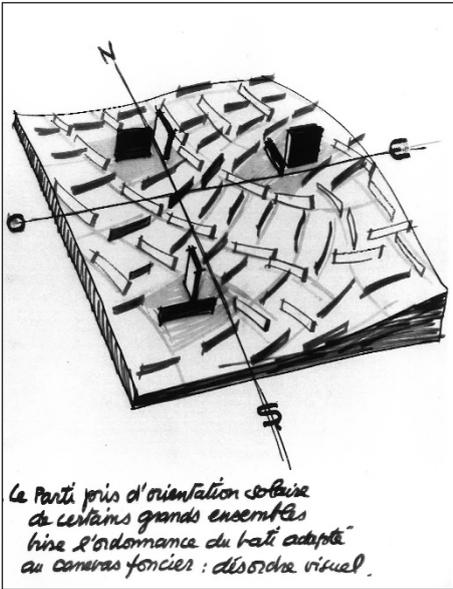


Photo noir et blanc, 18 x 24 cm,
3 juillet 1973

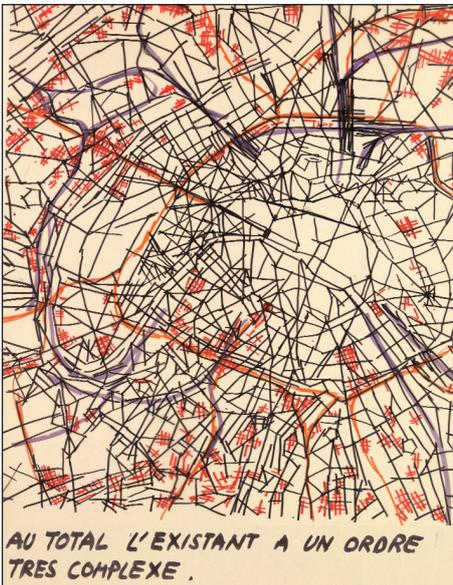
Référence 7



Trame foncière sur les méandres de Nanterre, Montesson, Saint-Germain et leurs environs.

Photo noir et blanc, 18 x 24 cm,
3 juillet 1973

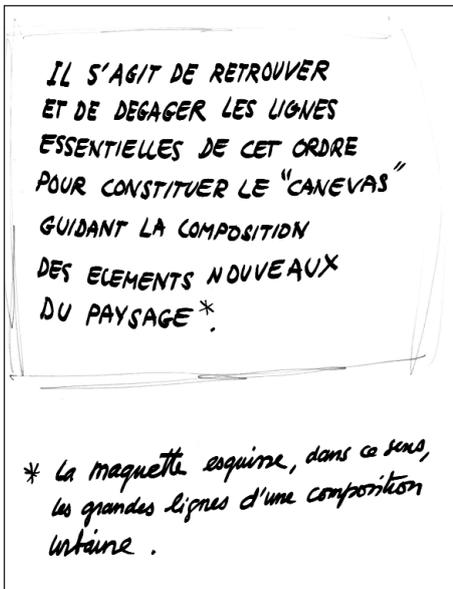
Référence 07



AU TOTAL L'EXISTANT A UN ORDRE TRÈS COMPLEXE.

Dessin et texte sur calque, 64 x 94 cm,
3 juillet 1973

Référence 16,4

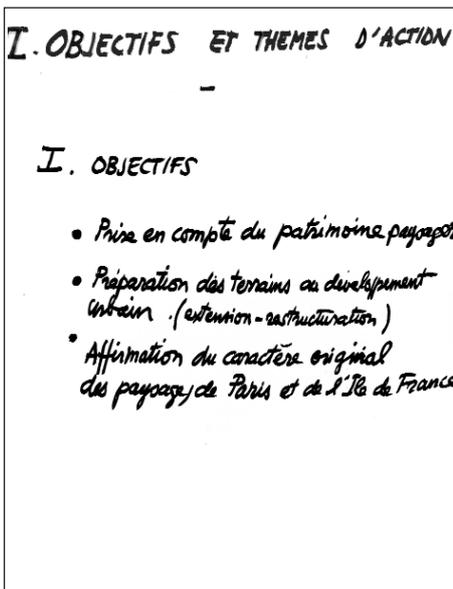


IL S'AGIT DE RETROUVER ET DE DÉGAGER LES LIGNES ESSENTIELLES DE CET ORDRE POUR CONSTITUER LE « CANEVAS » GUIDANT LA COMPOSITION DES ÉLÉMENTS NOUVEAUX DU PAYSAGE*.

* La maquette esquisse, dans ce sens, les grandes lignes d'une composition urbaine.

Photo noir et blanc, 18 x 24 cm, 3 juillet 1973

Référence 6



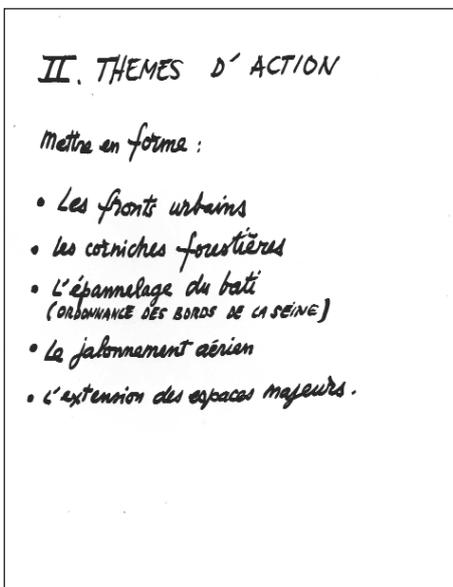
I - OBJECTIFS ET THÈMES D'ACTION

I - OBJECTIFS

- Prise en compte du patrimoine paysager
- Préparation des terrains au développement urbain (extension - restructuration)
- Affirmation du caractère original des paysages de Paris et de l'Île-de-France.

Photo noir et blanc, 18 x 24 cm, 3 juillet 1973

Référence 5



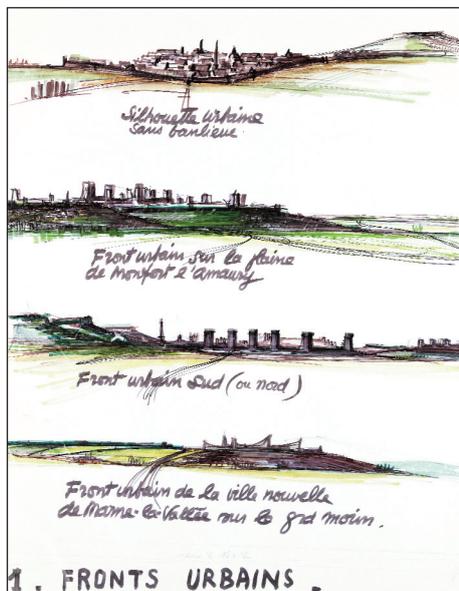
II - THÈMES D'ACTION

Mettre en forme :

- Les fronts urbains
- Les corniches forestières
- L'épannelage du bâti (ordonnance des bords de la seine)
- Le jalonnement aérien
- L'extension des espaces majeurs.

Photo noir et blanc, 18 x 24 cm, 3 juillet 1973

Référence 4



Silhouette urbaine sans banlieue

Front urbain sur la plaine de Montfort l'Amaury

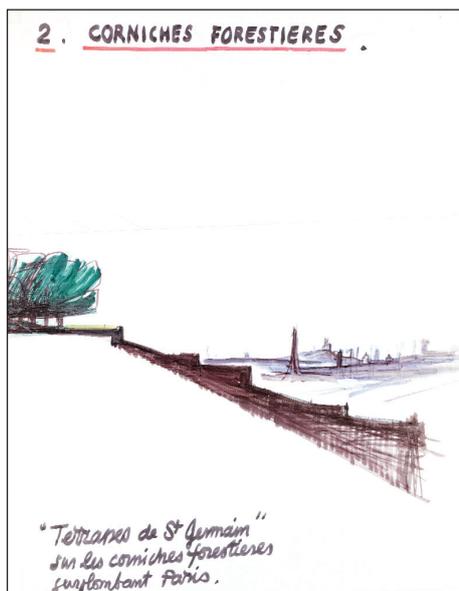
Front urbain Sud (ou Nord)

Front urbain de la ville nouvelle de Marne-la-Vallée sur le Grand Morin.

1. FRONTS URBAINS

Dessin et texte sur calque, 75 x 105 cm,
3 juillet 1973, 28 septembre 1973, volume 35

Référence 15,1

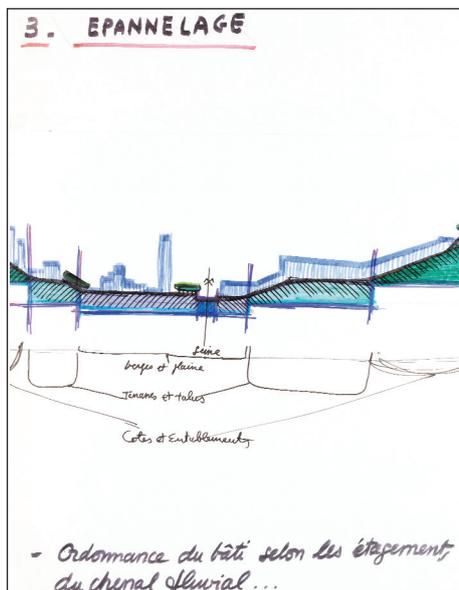


2. CORNICHES FORESTIÈRES

« Terrasses de St-Germain » sur les corniches forestières surplombant Paris.

Dessin sur calque, 75 x 105 cm,
3 juillet 1973, 28 septembre 1973, volume 35

Référence 15,2



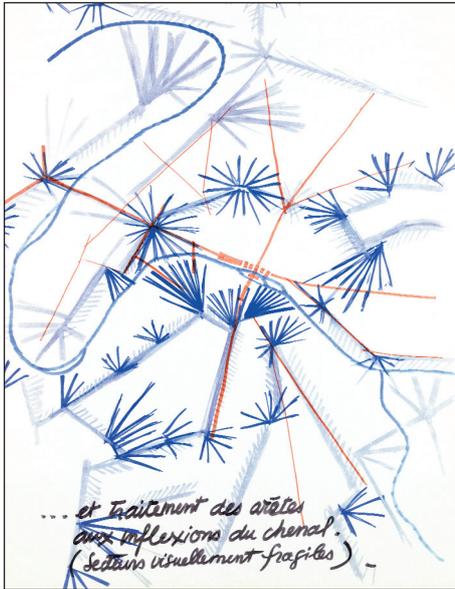
3. ÉPANNELAGE

Seine
Berges et plaine
Terrasses et talus
Côtes et entablements

Ordonnance du bâti selon les étagement du chenal fluvial...

Dessin et texte sur calque, 75 x 105 cm,
3 juillet 1973, 28 septembre 1973, volume 35

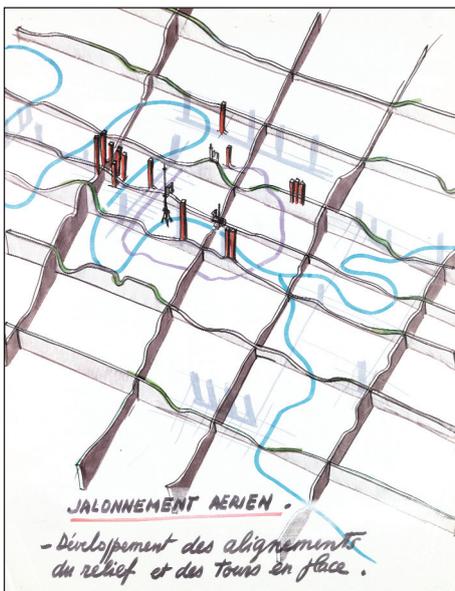
Référence 15,3



*... et traitement des arêtes aux inflexions du chenal.
(Secteurs visuellement fragiles).*

Dessin et texte sur calque, 75 x 105 cm,
3 juillet 1973, 28 septembre 1973, volume 35

Référence 15,4

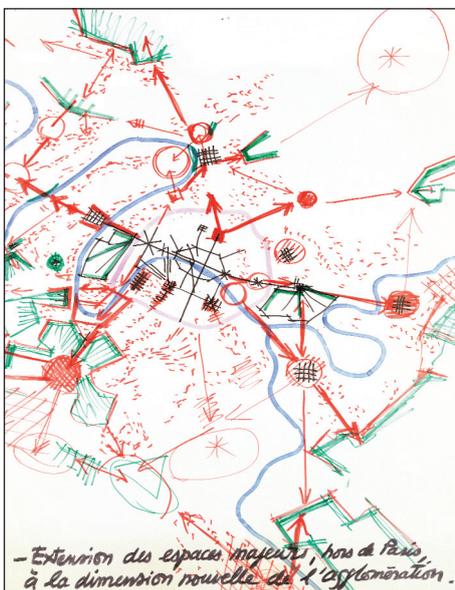


4. JALONNEMENT AÉRIEN

- Développement des alignements du relief et des tours en place.

Dessin sur calque, 75 x 105 cm,
3 juillet 1973, 28 septembre 1973, volume 35

Référence 15,5



*- Extension des espaces majeurs, hors de Paris,
à la dimension nouvelle de l'agglomération.*

Dessin sur calque, 75 x 105 cm,
3 juillet 1973, 28 septembre 1973, volume 35

Référence 15,6

III - MOYENS

- 1° Sensibiliser et mobiliser les agents administratifs et techniques
- 2° Institutionnaliser la «COMPOSITION URBAINE» en complément des moyens d'urbanisme (aménagement spatial: SDAU et programmation: PME)
- 3° Introduire la composition urbaine dans l'élaboration des documents d'urbanisme (SDR, SDAU, POS, PAZ).
- 4° Agir au niveau de l'urbanisme opérationnel et de la construction (Bâtiment et ouvrages d'art).
- 5° Porter initialement l'action sur :
 - L'insertion paysagère des opérations importantes (Bâtiments, ouvrages d'art...)
 - Le traitement des espaces visuellement sensibles (principaux sites, perspectives et perspectives classiques)
 - La composition urbaine des espaces où de grandes opérations s'engagent. (action pilote sur, par exemple, le triangle BERCY, NOISY-LE-GRAND, CRÉTEIL/VILLENEUVE-ST-GEORGES: valorisation de l'Est parisien)

III - MOYENS

- 1° Sensibiliser et mobiliser les agents administratifs et techniques.
- 2° Institutionnaliser la «COMPOSITION URBAINE» en complément des moyens d'urbanisme (aménagement spatial : SDAU et programmation : PME (Plan de Modernisation et d'Équipement).
- 3° Introduire la «composition urbaine» dans l'élaboration des documents d'urbanisme (SDR, SDAU, POS, PAZ).
- 4° Agir au niveau de l'urbanisme opérationnel et de la construction (Bâtiment et ouvrages d'art).
- 5° Porter initialement l'action sur :
 - L'insertion paysagère des opérations importantes (Bâtiments, ouvrages d'art...).
 - Le traitement des espaces visuellement sensibles (principaux sites topographiques et perspectives classiques).
 - La composition urbaine des espaces où de grandes opérations s'engagent (action pilote sur, par exemple, le triangle BERCY, NOISY-LE-GRAND, CRÉTEIL/VILLENEUVE-ST-GEORGES : valorisation de l'Est parisien).

Photo noir et blanc, 18 x 24 cm, 3 juillet 1973

Référence 1

LA COMPOSITION URBAINE
 (Composition du milieu de vie urbain
 et de ses paysages)

Traduction d'« URBAN DESIGN ».

- Une notion de **DESSEIN** : "Projet de Société".
 (Ex : La République de Platon, Utopia de Moore,
 Harmonie de Fourier, Garden city de Howard...)
 (Le dispositif spatial n'est qu'un des moyens...)
- Une notion de **DESSIN** : définition de formes
 correspondant aux potentialités époque-lieu.
 (Ex : Tony Garnier : La Cité industrielle, Le Corbusier : La ville
 radieuse, Sir Patrick Geddes, Lewis Mumford et le milieu
 biologique et socio-écono., K. Lynch, Gordon Cullen, J.O. Simons
 et les techniques de l'URBAN DESIGN (La création agence les
 installations selon le « programme »).

LA COMPOSITION URBAINE
 (Composition du milieu de vie urbain et de ses paysages)

Traduction d'« URBAN DESIGN ».

- Une notion de **DESSEIN** : « Projet de Société ».
 (Ex : La République de Platon, Utopia de Moore, Harmonie de
 Fourier, Garden city de Howard...)
 (le dispositif spatial n'est qu'un des moyens...)
- Une notion de **DESSIN** : définition de formes correspondant aux
 potentialités époque-lieu.
 (Ex : Tony Garnier : La Cité industrielle, Le Corbusier : La ville
 radieuse, Sir Patrick Geddes, Lewis Mumford et le milieu
 biologique et socio-écono., K. Lynch, Gordon Cullen, J.O. Simons
 et les techniques de l'URBAN DESIGN (La création agence les
 installations selon le « programme »).

Diapositive

Référence p. 1

**FAUTE D'UNE INSTITUTIONNALISATION
 DE LA COMPOSITION URBAINE DANS
 L'AMENAGEMENT ET L'URBANISME :**

- Le **DESSEIN URBAIN** reste virtuel
 et implicite, mais il sous-tend les
 choix sans que les finalités soient
 clairement définies (Cf : le regroupement
 des Grandes Ecoles sur le plateau de Saclay)
- Le **DESSIN URBAIN** foisonne en techniques
 mais :
 CONCEPTION fragmentaire et sans cohérence
 (du paysagisme sensoriel, esthétique à l'écologie...)
 APPLICATIONS artificielles, ponctuelles et sporadiques
 sans effet organique sur la formation globale
 du paysage...

**FAUTE D'UNE INSTITUTIONNALISATION DE LA
 COMPOSITION URBAINE DANS L'AMÉNAGEMENT
 ET L'URBANISME :**

- Le **DESSEIN URBAIN** reste virtuel et implicite, mais il sous-tend les
 choix sans que les finalités soient clairement définies
 (Cf : le regroupement des Grandes Ecoles sur le plateau de
 Saclay).
- Le **DESSIN URBAIN** foisonne en techniques mais :
 CONCEPTION fragmentaire et sans cohérence (du paysagisme
 sensoriel, esthétique à l'écologie...)
 APPLICATIONS artificielles, ponctuelles et sporadiques sans effet
 organique sur la formation globale du paysage...

Diapositive

Référence p. 2

**COMPOSER LE PAYSAGE =
 COMPOSER AVEC LE PAYSAGE**

**LE PRINCIPE D'INTÉGRATION EST À RETROUVER,
 Il existait mais :**

- Le nouveau système de production et d'échange
 établi son emprise partout et introduit
 dans le paysage des éléments exogènes ;
- L'évolution rapide des techniques
 impose brutalement la juxtaposition
 de formes disparates ;
- L'effet de chaos est aggravé par le
 droit d'usage indépendant des fonds
 établi par le Code civil.

**COMPOSER LE PAYSAGE =
 COMPOSER AVEC LE PAYSAGE**

LE PRINCIPE D'INTÉGRATION EST À RETROUVER.

- Il existait mais :
- Le nouveau système de production et d'échange établi son
 emprise partout et introduit dans le paysage des éléments
 exogènes ;
 - L'évolution rapide des techniques impose brutalement la
 juxtaposition de formes disparates ;
 - L'effet de chaos est aggravé par le droit d'usage indépendant des
 fonds établi par le Code civil.

Diapositive

Référence p. 3

L'URBANISME ACTUEL a bien pour but d'aménager le milieu de vie, mais...

- il est centré sur les MOYENS de son agencement spatial et de sa réalisation opérationnelle.
- il néglige la mise en forme du PRODUIT FINAL : LE CADRE DE VIE qui, pourtant, dès sa matérialisation, va s'imposer longtemps à de nombreuses générations.

L'URBANISME ACTUEL a bien pour but d'aménager le milieu de vie, mais :

- Il est centré sur les MOYENS de son agencement spatial et de sa réalisation opérationnelle.
- Il néglige la mise en forme du PRODUIT FINAL : LE CADRE DE VIE qui, pourtant, dès sa matérialisation, va s'imposer longtemps à de nombreuses générations.

Diapositive

Référence p. 4

CEPENDANT :

une sorte de "composition urbaine de fait" constitue spontanément le paysage urbanisé :

- résultats déplorables quant à la qualité du cadre de vie.
- mais efficacité mécanique incontestable quant à l'ampleur et au dynamisme des réalisations.

POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DU MILIEU ET DE SES PAYSAGES, SAISIR ET ORIENTER CE PROCESSUS EFFECTIF DE LEUR FORMATION :

AGIR SUR LE SYSTÈME ORGANIQUE PLUTÔT QUE SUR L'OBJET...

CEPENDANT :

Une sorte de « composition urbaine de fait » constitue spontanément le paysage urbanisé :

- résultats déplorables quant à la qualité du cadre de vie.
- mais efficacité mécanique incontestable quant à l'ampleur et au dynamisme des réalisations.

POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DU MILIEU ET DE SES PAYSAGES, SAISIR ET ORIENTER CE PROCESSUS EFFECTIF DE LEUR FORMATION :
AGIR SUR LE SYSTÈME ORGANIQUE PLUTÔT QUE SUR L'OBJET...

Diapositive

Référence p. 5

AMÉNAGER, C'EST FINALEMENT COMPOSER LE MILIEU ET SES PAYSAGES

L'évolution actuelle du paysage dégrade la qualité du milieu de vie de millions de citadins et de ruraux

Une organisation administrative est désormais nécessaire pour assurer la qualité du cadre de vie.

L'action doit porter :

- sur les mécanismes de la formation du paysage
- avant d'intervenir sur ses formes.

AMÉNAGER, C'EST FINALEMENT COMPOSER LE MILIEU ET SES PAYSAGES

L'évolution actuelle du paysage dégrade la qualité du milieu de vie de millions de citadins et de ruraux.

Une organisation administrative est désormais nécessaire pour assurer la qualité du cadre de vie.

L'action doit porter :

- sur les mécanismes de la formation du paysage
- avant d'intervenir sur ses formes.

Diapositive

Référence p. 6

L'AMENAGEMENT DU PAYSAGE :

Un principe de composition.

- Dans les campagnes, il s'impose à raison des conditions du milieu et des disciplines culturelles.
- Dans l'aménagement d'ensembles complexes il détermine des techniques intégratrices :

Ex : les tracés « à la française » des domaines aristocratiques des 17^e et 18^e siècles : contrôle de l'espace par des axes viaires et perspectifs commandant les terres dans dialogue et parcelleuse (?).

L'AMÉNAGEMENT DU PAYSAGE :

Un principe de composition.

- Dans les campagnes, il s'impose à raison des conditions du milieu et des disciplines culturelles.
 - Dans l'aménagement d'ensembles complexes il détermine des techniques intégratrices :
- Ex : Les tracés « à la française » des domaines aristocratiques des 17^e et 18^e siècles : contrôle de l'espace par des axes viaires et perspectifs commandant les terres sans disloquer le parcellaire (?).*

Diapositive

Référence p. 7



Le choix des tracés classiques « à la française » des grands parcs et des bois s'explique aussi dès qu'on les rapproche des tracés géométriques fonciers - cohérence des directions, mais ouvrages monumentaux (cf. volume 35).

Dessin sur calque, 62 x 81 cm, volume 35

Référence 18,7

Ex : L'urbanisme géométrique de l'antique Priène : Combinaison d'un parcellaire « pavant » rectangulaire et d'une voirie, également rectangulaire, mais gravissant les pentes de biais.

Ex : L'urbanisme géométrique de l'antique Priène : Combinaison d'un parcellaire « pavant » rectangulaire et d'une voirie, également rectangulaire, mais gravissant les pentes de biais.

Diapositive

Référence p. 7 suite



Un ordre géométrique « différent » PRIENE. La trame orthogonale de la ville prend position en oblique par rapport aux pentes latérales du site : liaison aisée avec les niveaux urbains vers le centre, aisance du drainage ?

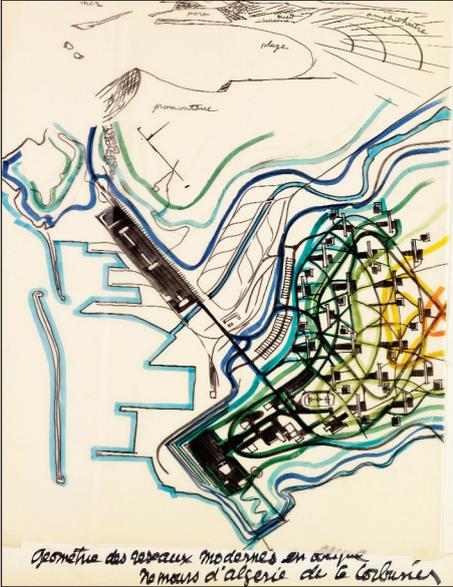
Dessin sur calque, 64 x 78 cm, texte sur paper-board, volume 35

Référence 18,10

- Avec les mêmes principes mais d'autres formes, le plan de Le Corbusier pour Nemours d'Algérie (1935).

- Avec les mêmes principes mais d'autres formes, le plan de Le Corbusier pour Nemours d'Algérie (1935).

Diapositive



Géométrie des réseaux modernes en oblique Nemours d'Algérie de Le Corbusier.

Dessin sur calque, 64 x 87 cm, texte sur paper-board, volume 35

Référence 18,12

Ex. L'esprit de composition qui a présidé à la création progressive de la place de l'annonciation à Florence, pendant près de cent ans et par 4 architectes successifs

Ex : L'esprit de composition qui a présidé à la création progressive de la place de l'annonciation à Florence, pendant près de cent ans et par 4 architectes successifs.

Diapositive

Référence p.7 suite



PLACE DE L'ANNUNCIATA À FLORENCE

Composer avec l'existant au cours du temps, c'est enfin tenir compte des œuvres passées et les insérer aux architectures nouvelles en un tout harmonieux. L'exemple de la composition au cours de tout un siècle, de la place de l'Annunciata à Florence, par quatre architectes différents, est un exemple de cette composition avec les autres à travers le temps (Source : volume 35).

Volume 35

Référence 27

**ETABLIR UN PRINCIPE DE COHÉRENCE
CONSTANTE DU MILIEU ET DE SES PAYSAGES
DANS L'URBANISME.**

I. AU NIVEAU DE LA PARCELLE .
II. AU NIVEAU DES ENSEMBLES ORGANISÉS.
III. AU NIVEAU DE LA RÉGION URBAINE.

**IV. DANS LES DISPOSITIONS GÉNÉRALES
D'ORGANISATION DE L'AMÉNAGEMENT .**

**VERS L'INSTITUTIONNALISATION DE LA "COMPOSITION
URBAINE" ET DE SES PROCÉDURES ...**

**ÉTABLIR UN PRINCIPE DE COHÉRENCE
CONSTANTE DU MILIEU ET DE SES PAYSAGES
DANS L'URBANISME.**

- I. AU NIVEAU DE LA PARCELLE.**
- II. AU NIVEAU DES ENSEMBLES ORGANISÉS.**
- III. AU NIVEAU DE LA RÉGION URBAINE.**
- IV. DANS LES DISPOSITIONS GÉNÉRALES
D'ORGANISATION DE L'AMÉNAGEMENT.**

**VERS L'INSTITUTIONNALISATION DE LA « COMPOSITION URBAINE » ET DE SES
PROCÉDURES...**

Diapositive

Référence p. 8

I. LA PARCELLE .

*• Les règlements d'urbanisme fixent les
droits des sols à partir d'un projet qui prévoit,
en principe, une organisation cohérente
des lieux lorsque ces droits auront été
exploités.*

*• Dès lors, ces droits s'appliquent, ponctuellement
au hasard des initiatives :*

- le milieu et le paysage en place
perdent leur cohérence,*
- mais la cohérence du milieu et du paysage
projetés n'est pas encore réalisée*

*• Avec le changement périodique des droits,
il y a juxtaposition de fragments de projets successifs
et déstructuration permanente du milieu immédiat.*

*• un aménagement des servitudes
de "prospect" peut subordonner les droits
à bâtir à des dispositifs techniques
de composition avec le paysage en place
sur les fonds voisins : AUTOMATISME
DE L'INTÉGRATION PAYSAGÈRE AVEC EFFET
DE MASSE ...*

I - LA PARCELLE

Les règlements d'urbanisme fixent les droits des sols à partir d'un «projet» qui prévoit, en principe, une organisation cohérente des lieux lorsque ces droits auront été exploités.

Dès lors, ces droits s'appliquent, ponctuellement au hasard des initiatives :

- le milieu et le paysage en place perdent leur cohérence,
- mais la cohérence du milieu et du paysage projetés n'est pas encore réalisée.

Avec le changement périodique des droits, il y a juxtaposition de fragments des projets successifs et déstructuration permanente du milieu immédiat.

Un aménagement des servitudes de « prospect » peut subordonner les droits à bâtir à des dispositifs techniques de « composition avec » le paysage en place sur les fonds voisins : AUTOMATISME DE L'INTÉGRATION PAYSAGÈRE AVEC EFFET DE MASSE...

Diapositive

Référence p. 9

II. - LES ENSEMBLES ORGANISÉS

A. ENSEMBLES CONSTITUÉS:

- Ruraux, industriels ou urbains, ils ont une structure parcellaire, viaire et bâtie assez élaborée pour que leur développement procède «à la parcelle», d'une façon ponctuelle et diffuse.
- Il faut admettre que la novation :
 - n'est pas nécessairement d'y insérer des fragments d'une structure différente en espérant que leur multiplication assurera graduellement sa prépondérance
 - mais qu'elle est dans la composition avec la structure en place, pour l'améliorer selon sa propre logique et ainsi valoriser tout son dispositif.

(Cf. : Étude IAURP sur le mode de construction des « zones périphériques » du P.O.S. [Plan d'occupation des sols] de PARIS)

II - LES ENSEMBLES ORGANISÉS

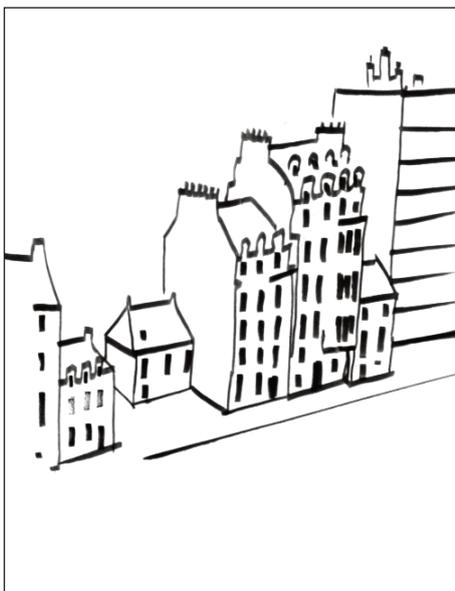
A - ENSEMBLES CONSTITUÉS :

- Ruraux, industriels ou urbains, ils ont une structure parcellaire, viaire et bâtie assez élaborée pour que leur développement procède «à la parcelle», d'une façon ponctuelle et diffuse.
- Il faut admettre que la novation :
 - n'est pas nécessairement d'y insérer des fragments d'une structure différente en espérant que leur multiplication assurera graduellement sa prépondérance.
 - mais qu'elle est dans la composition avec la structure en place, pour l'améliorer selon sa propre logique et, ainsi valoriser tout son dispositif.

(Cf. : Étude IAURP sur le mode de construction des « zones périphériques » du P.O.S. [Plan d'occupation des sols] de PARIS)

Diapositive

Référence p. 10



Étude pour les zones périphériques du P.O.S. de Paris.
Le lecteur pourra se reporter au document dactylographié conservé par la médiathèque de l'IAU île-de-France et au n° 317 de la revue « Technique et Architecture ».

Diapositive, volume 35

Référence 26

B. ENSEMBLES NOUVEAUX.

- Les conditions exceptionnelles de leur réalisation font choisir à une grande liberté de novation dans leur organisation et leur forme, mais le milieu d'accueil doit être considéré :
 - car c'est un ensemble constitué auquel l'ensemble nouveau participe finalement,
 - car, compte tenu des vagues de transformation qu'il y déclenche, sa structure doit admettre la diffusion courante de l'innovation choisie.

(Cf. les « ondes de choc » de la Défense et de Maine-Montparnasse...
(Cf. La formule pyramidale d'Évry et son aptitude à se développer hors V.N. ... (ville nouvelle)

B - ENSEMBLES NOUVEAUX

Les conditions exceptionnelles de leur réalisation font croire à une grande liberté de novation dans leur organisation et leur forme, mais le milieu d'accueil doit être considéré :

- car c'est un ensemble constitué auquel l'ensemble nouveau participe finalement ;
- car, compte tenu des vagues de transformation qu'il y déclenche, sa structure doit admettre la diffusion courante de l'innovation choisie.

(Cf. Les « ondes de choc » de la Défense et de Maine-Montparnasse...

(Cf. La formule pyramidale d'Évry et son aptitude à se développer hors V.N. ... (ville nouvelle)

Diapositive

Référence p. 11

III. LA REGION URBAINE DE PARIS.

- Le fait nouveau est l'investissement exhaustif de l'espace de la région par les dispositifs d'urbanisation :
 - Forêts et campagnes prises comme zones naturelles d'équilibre ou de discontinuité urbaine ;
 - Espaces voués à l'extension urbaine ;
 - Zones déjà urbanisées vouées à reconstruction.
- Le processus d'urbanisation est si complexe et porte sur un espace si vaste qu'il appelle la mise en œuvre de dispositions de composition globale et permanente du milieu et de ses paysages -
- Initialement : 3 principes directeurs et 5 actions prioritaires
(Cf. : ETUDES IAURP SUR LA COMPOSITION DU PAYSAGE REGIONAL de Mai 73).

III - LA RÉGION URBAINE DE PARIS

Le fait nouveau est l'investissement exhaustif de l'espace de la région par les dispositifs d'urbanisation :

- Forêts et campagnes prises comme « zones naturelles d'équilibre » ou de discontinuité urbaine ;
- Espaces voués à l'extension urbaine ;
- Zones déjà urbanisées vouées à restructuration.

Le processus d'urbanisation est si complexe et porte sur un espace si vaste qu'il appelle la mise en œuvre de dispositions de composition globale et permanente du milieu et de ses paysages.

- Initialement : 3 principes directeurs et 5 actions prioritaires.
(Cf. : ETUDES IAURP SUR LA COMPOSITION DU PAYSAGE REGIONAL de Mai 73).

Diapositive

Référence p. 12

IV. DISPOSITIONS GÉNÉRALES D'ORGANISATION.

Dispositions-clef, elles sont les plus urgentes :

- Moyens d'étude spécifiques (I) photothèque, (II) cartes du paysage, (III) maquette électronique, (IV) formation et recyclage des spécialistes, (V) moyens d'information et de concertation, etc...]
- Programmes de recherche et d'application spécifiques (Ex : Effets multiplicateur d'interventions dans le « passage obligé du grand nombre comme les lieux de transport et le monde de l'enfance »).
- Développement de l'appareil de production matérielle du paysage. (I) Amélioration des produits normatifs, Ex : les caractéristiques des éléments de voirie, de mobilier urbain, (II) Recherche et développement des potentialités des techniques et du parc-engin moderne, Ex : pour le terrassement, les revêtements, les plantations. (III) Applications des techniques modernes de « construction végétale » au développement « d'arbres urbains » à croissance rapide (ramure plutôt que bois) Cf. l'exp. Polonaise.
- INSTITUTIONNALISATION DE LA COMPOSITION URBAINE DANS LES PROCÉDURE D'URBANISME (les moyens sont à définir)

X 05.74

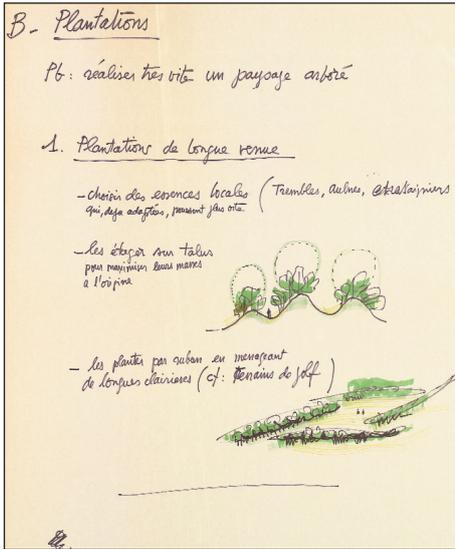
IV - DISPOSITIONS GÉNÉRALES D'ORGANISATION

Dispositions-clef, elles sont les plus urgentes :

1. Moyens d'étude spécifiques [(I) photothèque, (II) cartes du paysage, (III) maquette électronique, (IV) formation et recyclage des spécialistes, (V) moyens d'information et de concertation, etc...]
 2. Programmes de recherche et d'application spécifiques (Ex : Effets multiplicateur d'interventions dans le « passage obligé du grand nombre comme les lieux de transport et le « monde de l'enfance »).
 3. Développement de l'appareil de production matérielle du paysage. (I) Amélioration des produits normatifs, Ex : les caractéristiques des éléments de voirie, de mobilier urbain. (II) Recherche et développement des potentialités des techniques et du parc-engin moderne, Ex : pour le terrassement, les revêtements, les plantations. (III) Applications des techniques modernes de « construction végétale » au développement « d'arbres urbains » à croissance rapide (ramure plutôt que bois) Cf. l'exp. Polonaise.
 4. INSTITUTIONNALISATION DE LA COMPOSITION URBAINE DANS LES PROCÉDURES D'URBANISME (les moyens sont à définir)
- 05.74

Diapositive

Référence p. 18



L'ARBRE URBAIN

B - Plantations

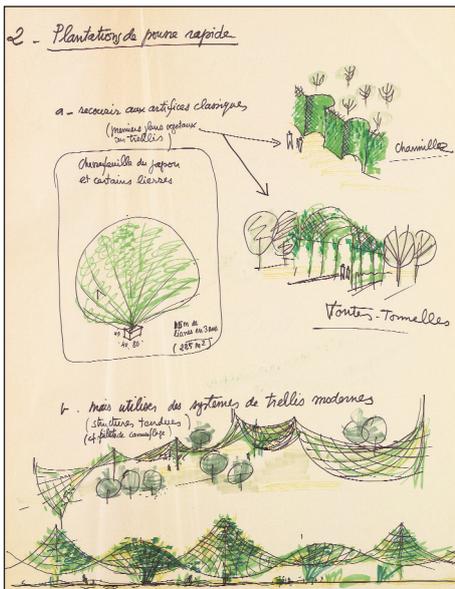
Pb. : réaliser très vite un paysage arboré

1 - Plantations de longue venue

- choisir des essences locales (trembles, aulnes, châtaigniers qui, déjà adaptées, poussent plus vite)
- les étager sur talus pour maximiser leur masses à l'origine
- les planter par ruban en ménageant de longues clairières (cf. terrains de golf)

Dessin et texte sur paper-board, 64 x 94 cm

Référence 13,3

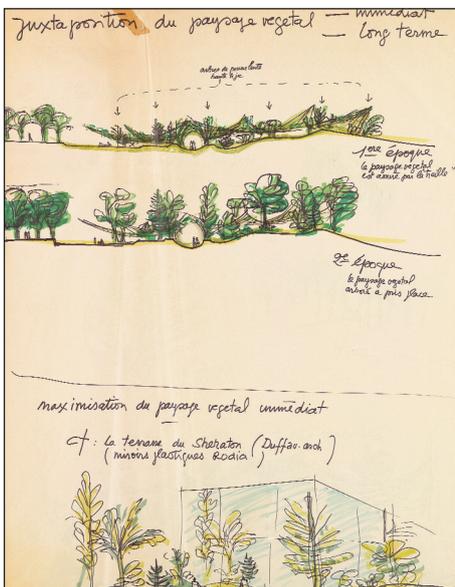


2 - Plantations de pousse rapide

- a - recourir aux artifices classiques (premiers plans végétaux en treillis) charmille
voûtes - tonnelles
chèvrefeuille du Japon et certains lierres
- b - mais utiliser des systèmes de treillis modernes (structures tendues) (cf. filets de camouflage)

Dessin et texte sur paper-board, 64 x 94 cm

Référence 13,2



Juxtaposition du paysage végétal

- immédiat
- long terme

Arbres de pousse lente haute tige

1ère époque
le paysage végétal est assuré par la « treille »

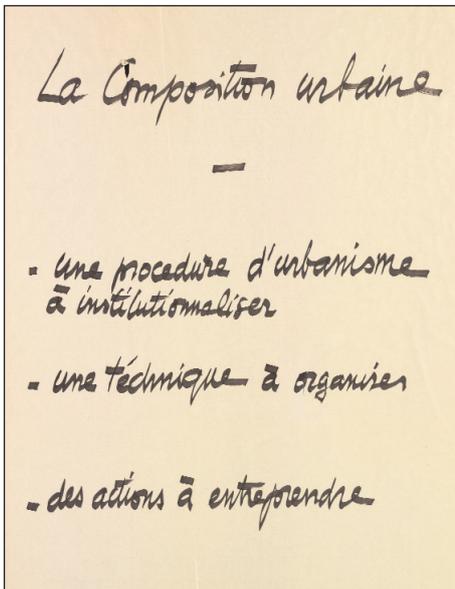
2e époque
le paysage végétal arboré a pris place

Maximisation du paysage végétal immédiat

Cf. La terrasse du Sheraton (Duffau arch.)
 (miroirs plastiques Rodia)

Dessin et texte sur paper-board, 64 x 94 cm

Référence 13,1

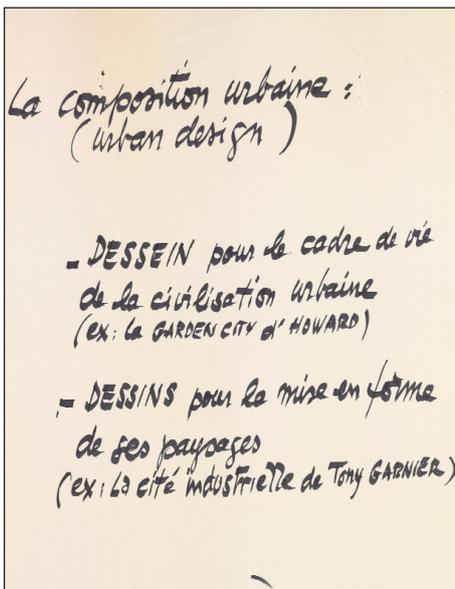


La composition urbaine

- une procédure d'urbanisme à institutionnaliser
- une technique à organiser
- des actions à entreprendre

Texte sur paper-board, 64 x 100 cm

Référence 19,1

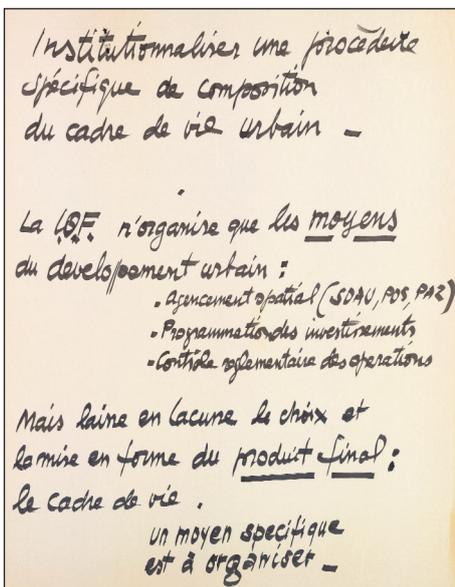


*La composition urbaine :
(urban design)*

- DESSEIN pour le cadre de vie de la civilisation urbaine (ex : La GARDEN CITY d'HOWARD)
- DESSINS pour la mise en forme de ses paysages (ex : La cité industrielle de Tony GARNIER)

Texte sur paper-board, 64 x 100 cm

Référence 19,3



Institutionnaliser une procédure spécifique de composition du cadre de vie urbain.

La L.O.F. (Loi d'Orientation Foncière de 1967) n'organise que les moyens du développement urbain :

- agencement spatial (SDAU, POS, PAZ [Plan d'Aménagement de Zone])
- programmation des investissements
- contrôle réglementaire des opérations

Mais laisse en lacune le choix et la mise en forme du produit final : le cadre de vie.

Un moyen spécifique est à organiser.

Texte sur paper-board, 64 x 100 cm

Référence 19,2

Vers
 Une technique de Composition urbaine

Résultant d'une multitude de décisions ponctuelles, une "composition urbaine de fait" forme actuellement le cadre de vie urbain et ses paysages

- le produit est mauvais
- mais l'efficacité mécanique du processus est incontestable -

Il faudrait :

- utiliser la spontanéité et le dynamisme du processus
- Améliorer son produit

Vers
 une technique de composition urbaine

Résultant d'une multitude de décisions ponctuelles, une « composition urbaine de fait » forme actuellement le cadre de vie urbain et ses paysages

- le produit est mauvais
- mais l'efficacité mécanique du processus est incontestable.

Il faudrait :

- utiliser la spontanéité et le dynamisme du processus
- améliorer son produit

Texte sur paper-board, 64 x 100 cm

Référence 19,5

L'urbanisation : un processus continu de transformation du paysage .

- le rural change de fonctions, la gestion paysanne recule, les "retombées" urbaines bouleversent les paysages (déchets, réseaux techniques, résidences secondaires, fréquentation de loisirs)
- L'urbain s'étend, se transforme sur lui-même, plus dense et plus complexe ; ses éléments changent de signification, etc...

Un projet proposant un "modèle finalisé", réalisable par phases, ne convient pas. Une procédure de composition évolutive s'impose -

L'urbanisation : un processus continu de transformation du paysage.

- Le rural change de fonctions, la gestion paysanne recule, les « retombées » urbaines bouleversent ses paysages (déchets, réseaux techniques, résidences secondaires, fréquentations de loisirs)
- L'urbain s'étend, se transforme sur lui-même, plus dense et plus complexe ; ses éléments changent de signification, etc...

Un projet proposant un « modèle finalisé », réalisable par phases, ne convient pas.

Une procédure de composition évolutive s'impose.

Texte sur paper-board, 64 x 100 cm

Référence 19,4

La formation du paysage

- Les conditions socio-économiques, historiques et autres de la formation du paysage sont connues
- mais le système structural de sa composition physique doit encore être mis en lumière.

Études IAURP :

IMPORTANCE FONDAMENTALE DU PARCELLEMENT FONCIER POUR L'ORGANISATION GÉOMÉTRIQUE DU PAYSAGE ET L'IMPLANTATION DE SES ÉLÉMENTS TERRASSÉS, PLANTÉS ET BÂTIS -

La formation du paysage

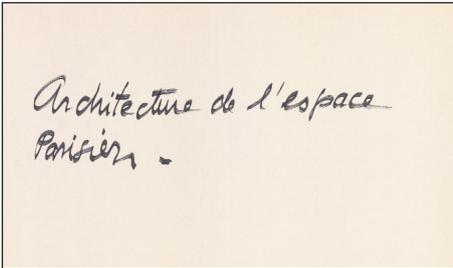
- Les conditions socio-économiques, historiques et autres de la formation du paysage sont connues
- Mais le système structural de sa composition physique doit encore être mis en lumière.

Études IAURP :

IMPORTANCE FONDAMENTALE DU PARCELLEMENT FONCIER POUR L'ORGANISATION GÉOMÉTRIQUE DU PAYSAGE ET L'IMPLANTATION DE SES ÉLÉMENTS TERRASSÉS, PLANTÉS ET BÂTIS.

Texte sur paper-board, 64 x 100 cm

Référence 19,6



Architecture de l'espace Parisien.

Texte sur paper-board, 64 x 100 cm

Référence 09



Ce dessin, représentation du relief, a été publié dans le n° 138 d'Architecture d'Aujourd'hui en juin 1968 avec le texte suivant de Gérald HANNING placé au début de l'article.

STRUCTURES GÉOGRAPHIQUES

A la base, il y a la vigoureuse simplicité de l'alignement parallèle :

- *des ondulations du relief et des bassins juxtaposés longitudinalement, dans le sens du grand chenal de la Seine ;*
- *des brèches transversales, quasi perpendiculaires, par lesquelles les eaux affluent sur l'axe majeur de l'écoulement du fleuve.*

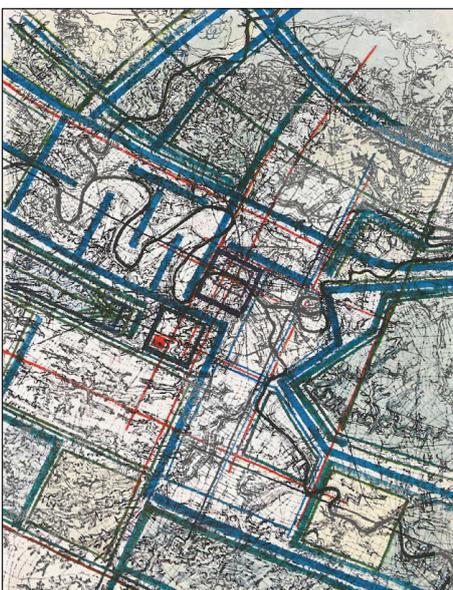
A noter que l'ordre orthogonal des grandes formes du site est aussi celui des axes fondamentaux de Paris :

Il y a aussi le majestueux étagement triple de ses horizons :

- *horizon supérieur des hautes plaines de l'Île-de-France, que la ville va désormais dominer ;*
- *horizons monumentaux de la vaste brèche où la Seine a fait sa voie entre des alignements de versants, de corniches et de terrasses boisées qui forment encore les plus beaux paysages de l'espace parisien ;*
- *horizons fluviaux des méandres de la Seine, de ses affluents, que la fine griffure du ravinement sur les versants relie subtilement aux étages supérieurs du site.*

Ektachrome 6 x 7 cm

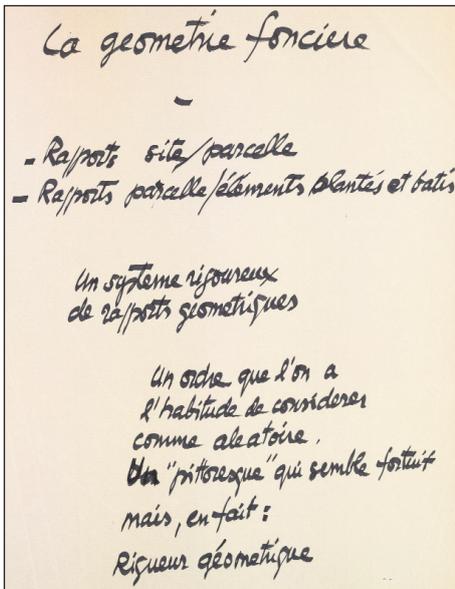
Référence p. 1



Ce dessin figure également dans l'article publié dans le n° 138 d'Architecture d'Aujourd'hui en juin 1968.

Ektachrome 6 x 7 cm

Référence p. 3

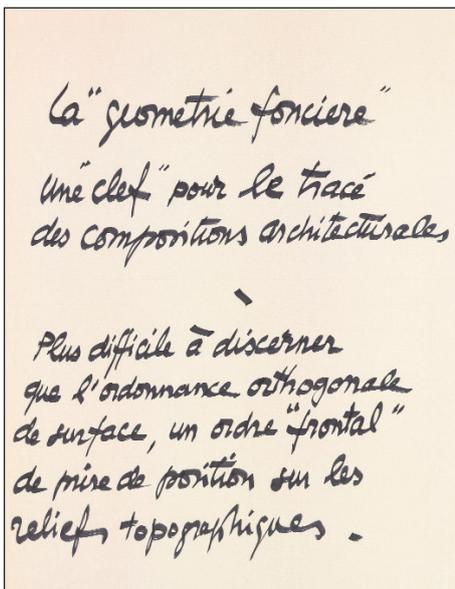


La géométrie foncière.

- Rapports site/parcelle
 - Rapports parcelle/éléments plantés et bâtis
- Un système rigoureux de rapports géométriques
- Un ordre que l'on a l'habitude de considérer comme aléatoire.
- Un « pittoresque » qui semble fortuit mais en fait : Rigueur géométrique.

Texte sur paper-board, 64 x 100 cm

Référence 19,7

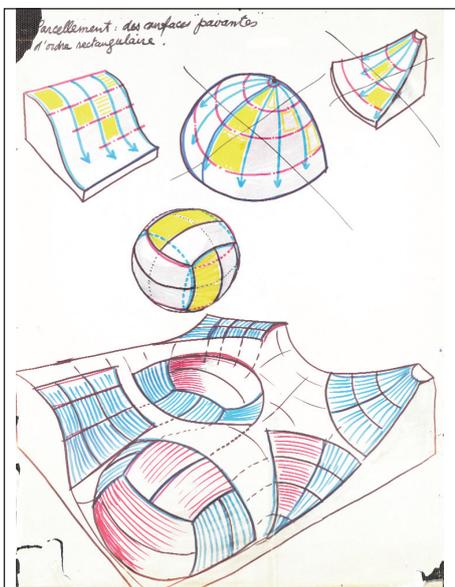


La « géométrie foncière ».

- Une « clef » pour le tracé des compositions architecturales.
- Plus difficile à discerner que l'ordonnance orthogonale de surface, un ordre « frontal » de prise de position sur les reliefs topographiques.

Texte sur paper-board, 64 x 100 cm

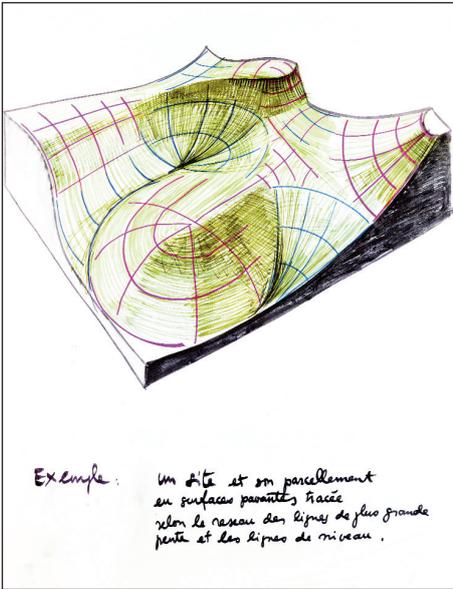
Référence 18,1



Parcellement : des surfaces « pavantes » d'ordre rectangulaire.

Dessin et texte sur calque, 75 x 113 cm

Référence 17,1



Exemple : un site et son parcellement en surfaces pavantes tracées selon le réseau des lignes de plus grande pente et des lignes de niveau.

Dessin et texte sur calque, 75 x 113 cm

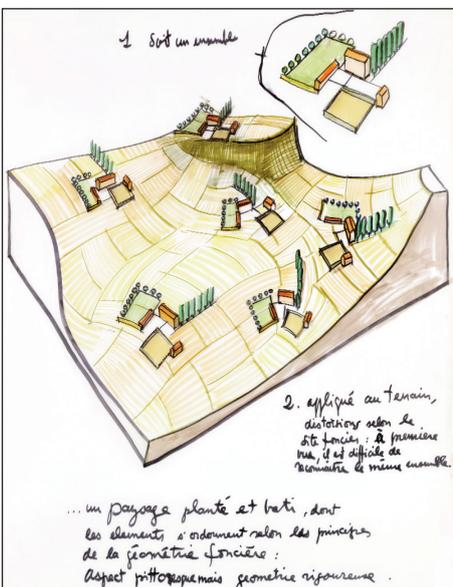
Référence 17,2



... un paysage foncier : une géométrie foncière (probablement un dispositif de gestion des eaux de surface et de l'érosion des sols).

Dessin et texte sur calque, 75 x 113 cm

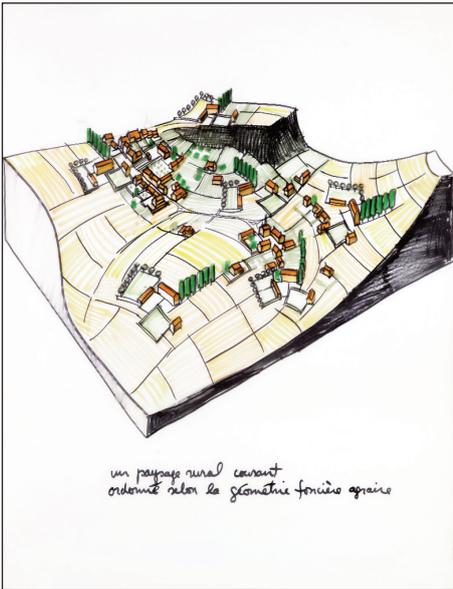
Référence 17,3



1- soit un ensemble.
2- appliqué au terrain, distorsions selon le site foncier : à première vue, il est difficile de reconnaître le même ensemble.
... un paysage planté et bâti, dont les éléments s'ordonnent selon les principes de la géométrie foncière : aspect pittoresque mais géométrie rigoureuse.

Dessin et texte sur calque, 75 x 113 cm

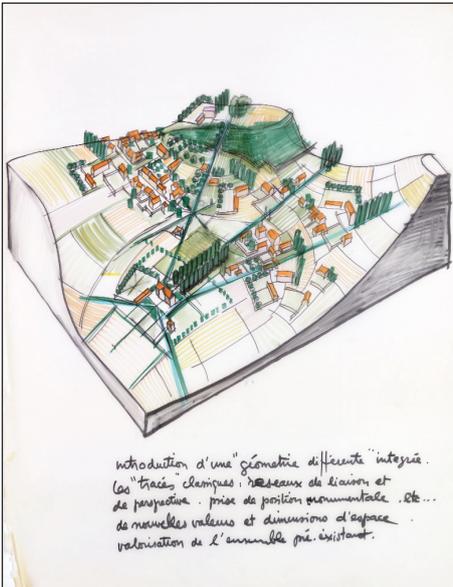
Référence 17,4



un paysage rural courant ordonné selon la géométrie foncière agraire.

Dessins et texte sur calque, 75 x 113 cm

Référence 17,5



Introduction d'une « géométrie différente » intégrée : les « tracés classiques », réseaux de liaison et de perspective ; prise de position monumentale, etc... de nouvelles valeurs et dimensions d'espace. Valorisation de l'ensemble pré-existant.

Dessins et texte sur calque, 75 x 113 cm

Référence 17,6



Introduction d'un autre système de « géométrie différente » : l'ordre « oblique » des voies de roulement mécanique (contraintes techniques de pente, d'inflexion, etc...) cisaillement du parcellaire agraire - oblitération de l'ordre foncier « rectangulaire » par l'ordre « oblique » des voies... - intégration difficile.

Dessins et texte sur calque, 75 x 113 cm, 3 juillet 1973, volume 35

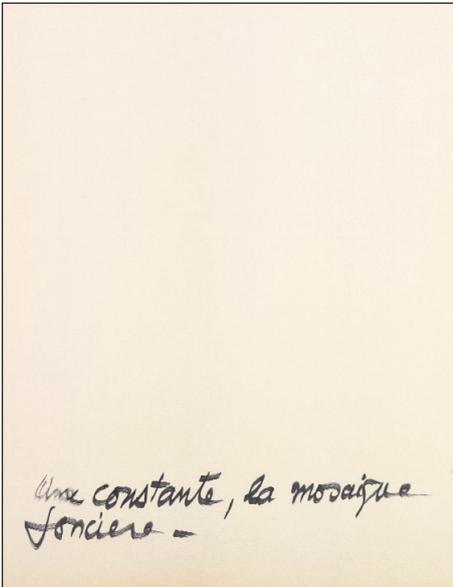
Référence 17,7



Encore une « géométrie différente » : l'orientation solaire des constructions récentes : déstructuration de l'ordre spatial, effets de désordre : intégration difficile.

Dessin et texte sur calque, 75 x 113 cm

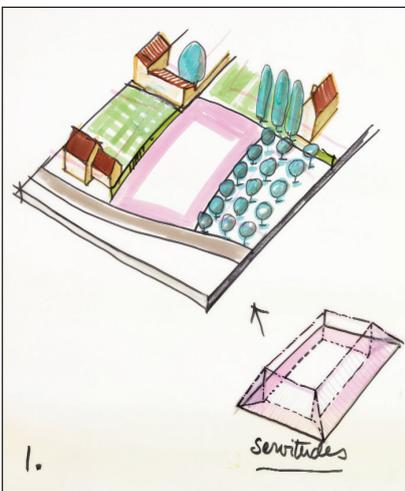
Référence 17,8



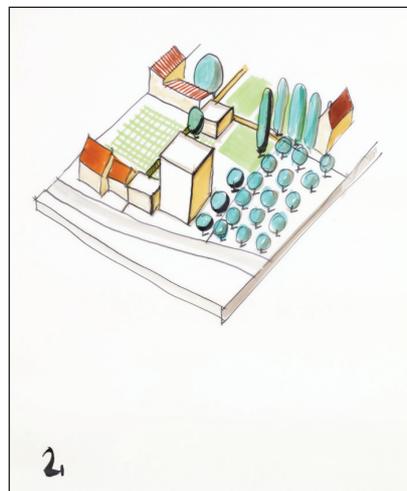
Une constante, la mosaïque foncière.

Texte sur papier-board, 64 x 100 cm

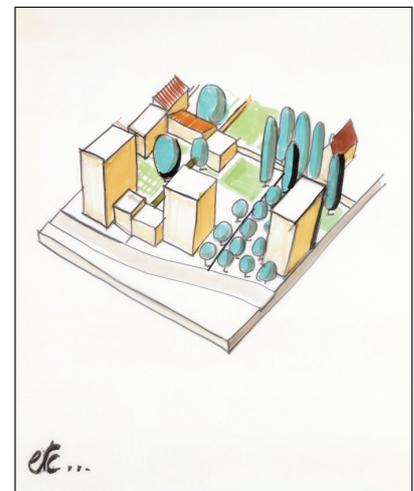
Référence 16,10



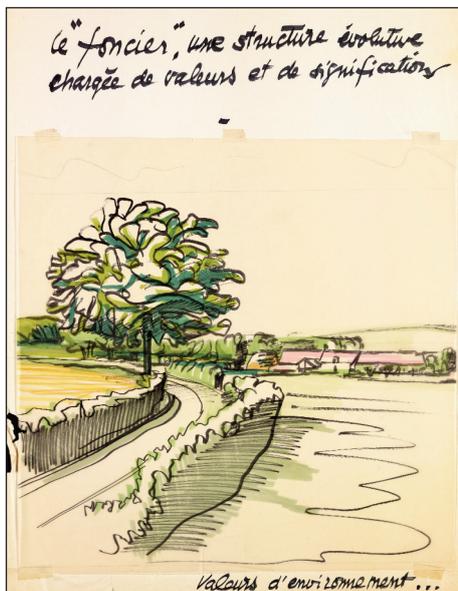
Dessins et textes sur calque, 60 x 80 cm Référence 17, bis 1



Référence 17, bis 2



Référence 17, bis 3



Le « foncier », une structure évolutive chargée de valeurs et de significations

Valeurs d'environnement...

Dessin sur calque, 60 x 65 cm
texte sur paper-board,
volume 35

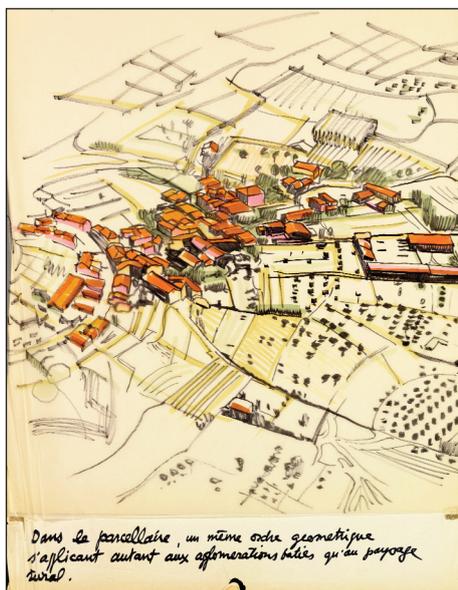
Référence 18,3



... Valeurs d'organisation du milieu, (ici, gestion des sols et des eaux de surface)

Dessin sur calque, 64 x 88 cm
texte sur paper-board

Référence 18,5



Dans le parcellaire, un même ordre géométrique s'appliquant autant aux agglomérations bâties qu'au paysage rural.

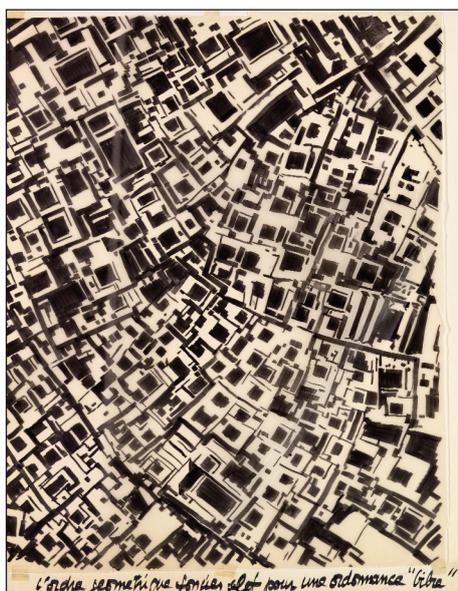
Dessin sur calque, 64 x 73 cm,
texte sur paper-board,
volume 35

Référence 18,2



Dessin sur calque, 60 x 77 cm,
texte sur paper-board

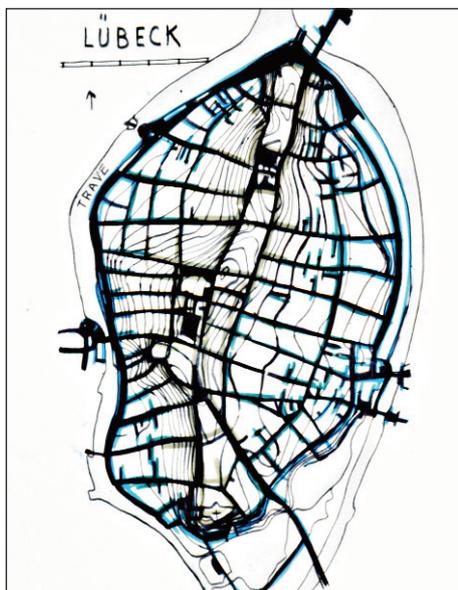
Référence 18,4



L'ordre « organique » d'une agglomération en casbah n'apparaît plus comme fortuit dès qu'on l'interprète selon les données des tracés géométriques fonciers... (source volume 35).

Dessin sur calque, 60 x 80 cm,
texte sur paper-board,
volume 35

Référence 18,6

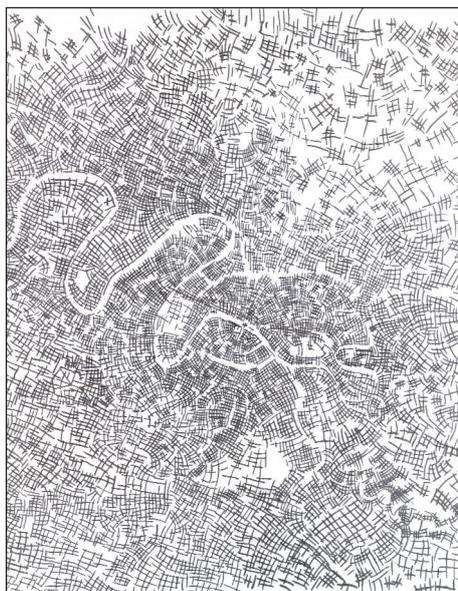


LÜBECK

Un exemple d'ordonnement du paysage selon les principes de l'ordre géométrique foncier : Lübeck.
La connaissance du principe des tracés fonciers permet de comprendre les relations entre ces tracés, les implantations viaires et le relief. (source volume 35).

Diapositive,
volume 35

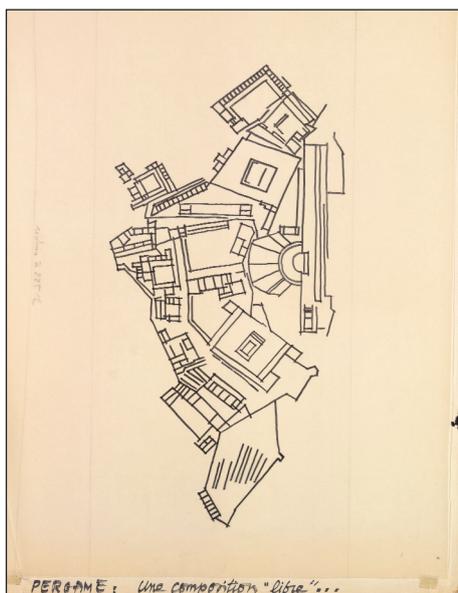
Référence 25



Dessin de trame foncière sur la partie centrale de la région parisienne.

Dessin sur calque, 63 x 75 cm, volume 35

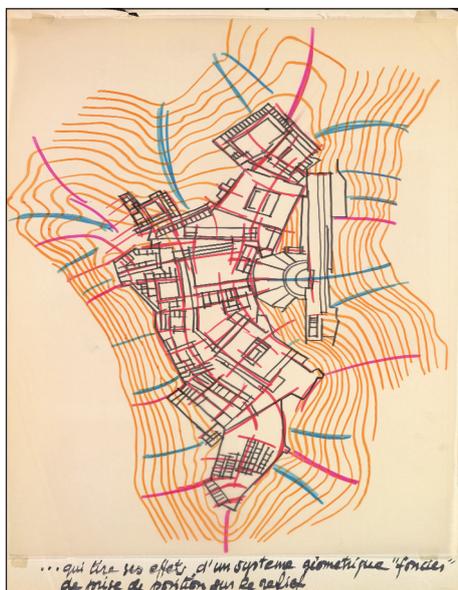
Référence 04



PERGAME : une composition « libre »...

Dessins sur calque, texte sur paper-board, 60 x 88 cm, volume 35

Référence 18,9



... qui tire ses effets d'un système géométrique « foncier » de prise de position sur le relief.

Dessins sur calque, texte sur paper-board, 60 x 88 cm, volume 35

Référence 18,8

Exposé reconstitué

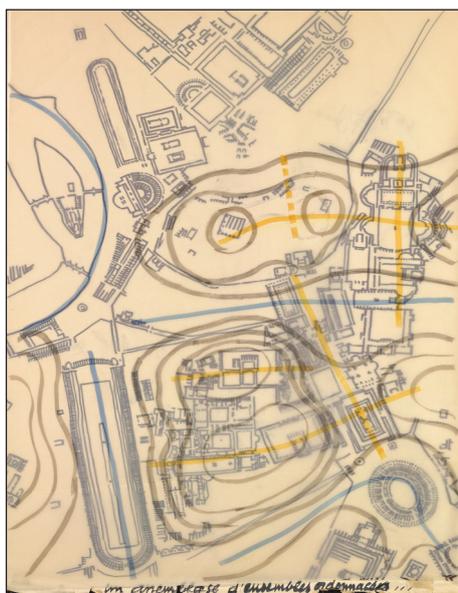
Des valeurs de la structure foncière



*Un ordre géométrique «différent» : PRIENE
La trame orthogonale de la ville prend position en oblique par
rapport aux pentes latérales du site : liaison aisée des niveaux
urbains vers le centre, aisance du drainage ?*

Dessins sur calque, 64 x 78 cm,
texte sur paper-board,
volume 35

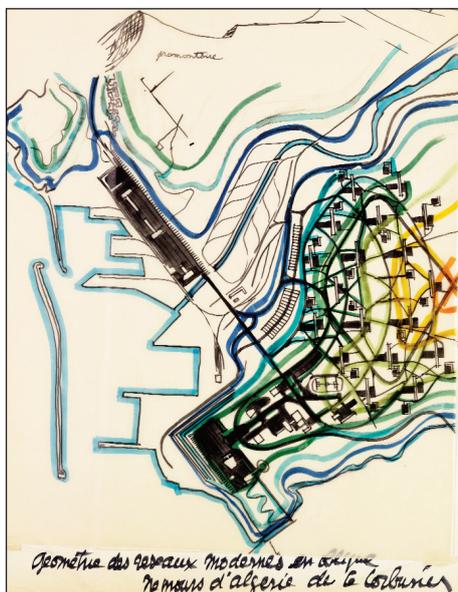
Référence 18,10



*...Un assemblage d'ensembles ordonnancés.
(Rome antique)*

Dessin sur 2 feuilles de calque superposées, 64 x 89 cm,
texte sur paper-board,
volume 35

Référence 18,11



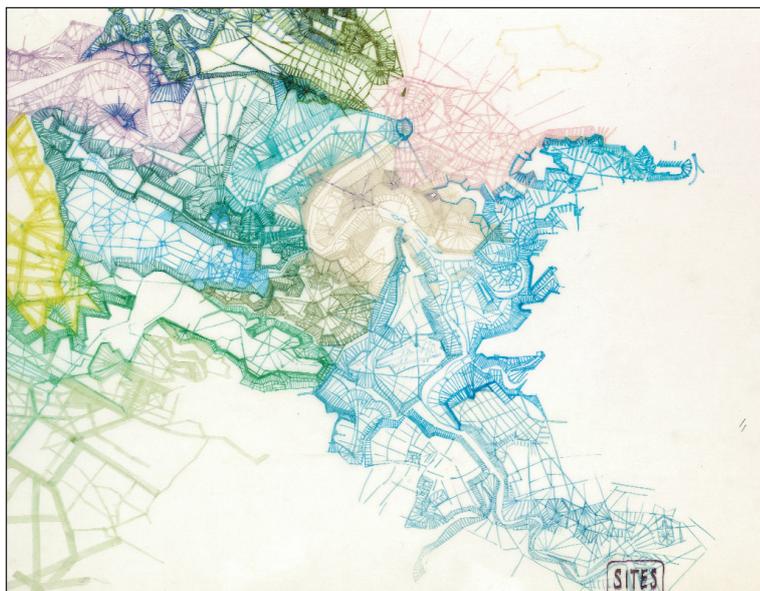
*Géométrie des réseaux modernes en oblique
Nemours d'Algérie de Le Corbusier*

Dessin sur calque, 64 x 78 cm,
texte sur paper-board,
volume 35

Référence 18,12

Composition de l'espace urbanisé

Essai de cartographie

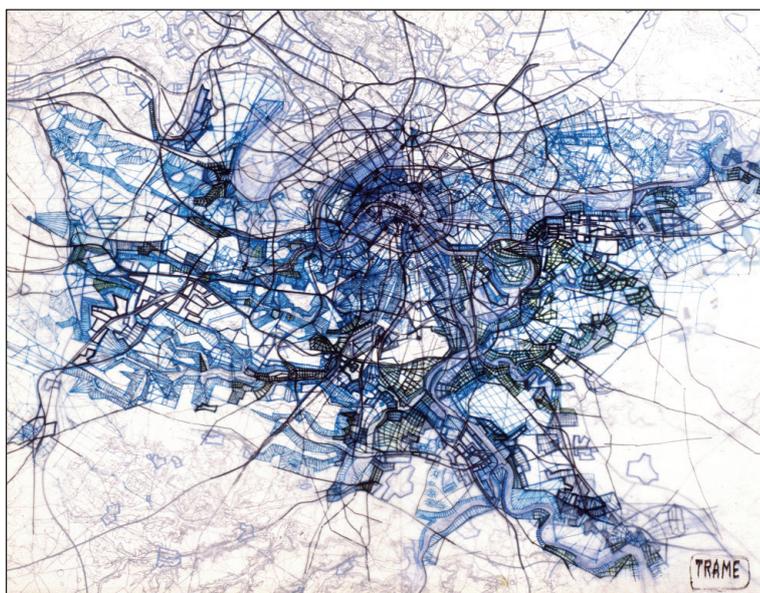


Cinq feuilles de plastique transparent se superposent sur fond de carte papier 66 x 80,5 cm (référence 14.6) pour former la carte résultante (référence 17)

SITES

Ektachrome 6 x 7 cm

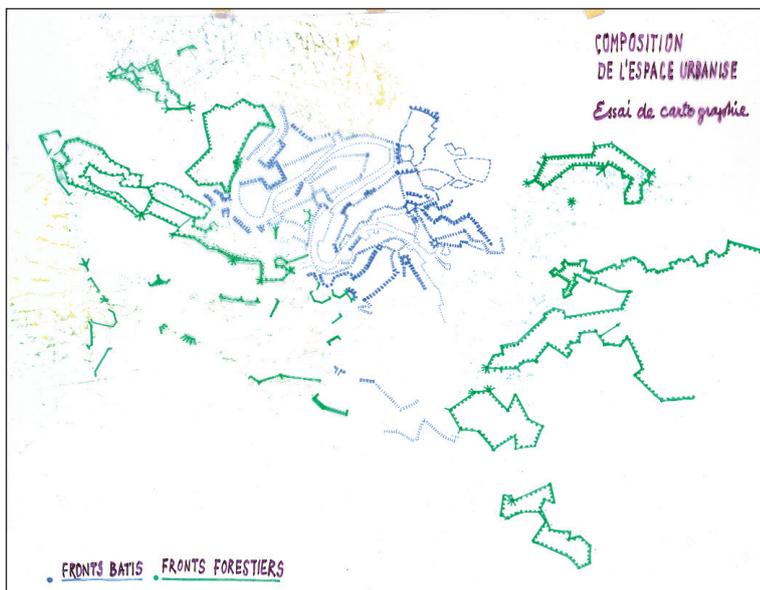
Référence 14,4



TRAME

Feuille de plastique, 66 x 80,5 cm
Ektachrome 6 x 7 cm

Référence 14



COMPOSITION DE L'ESPACE URBANISÉ

Essai de cartographie.

• FRONTS BÂTIS. • FRONTS FORESTIERS.

Feuille de plastique, 66 x 80,5 cm
Ektachrome 6 x 7 cm

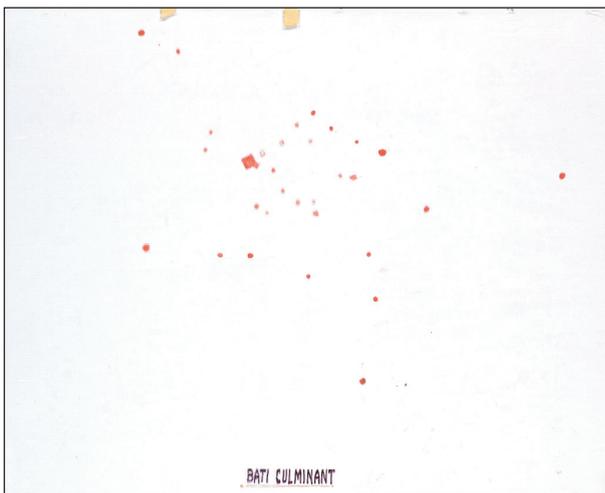
Référence 14,3



ESPACES MAJEURS

Feuille de plastique, 66 x 80,5 cm
Ektachrome 6 x 7 cm

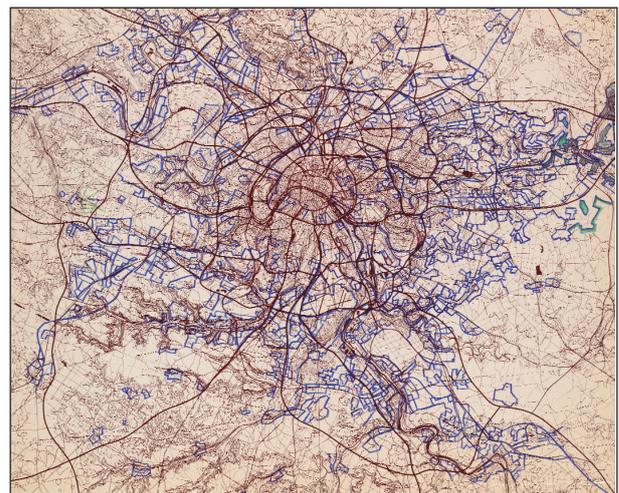
Référence 14,2



BÂTI CULMINANT

Feuille de plastique, 66 x 80,5 cm
Ektachrome 6 x 7 cm

Référence 14,1



Secteurs urbanisés et réseaux de transport

Dessin au feutre et au rapidographe sur tirage
papier de carte, 66 x 80,5 cm

Référence 14,6



COMPOSITION DE L'ESPACE URBANISÉ

Essai de cartographie

- FRONTS BÂTIS. • FRONTS FORESTIERS.
- ESPACES MAJEURS

SITES - TRAME

Superposition des feuilles de plastique, 66 x 80,5 cm
Ektachrome 6 x 7 cm

Référence 17

Carte de composition urbaine régionale, travaux préparatoires



Fond de plan de la carte composition urbaine du Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région d'Île-de-France (SDAURIF) de 1976

Dessin en trames autocollantes sur calque, 75 x 108 cm

Référence 01



SCHÉMA DIRECTEUR DE COMPOSITION URBAINE DE LA RÉGION DE PARIS 1/1000^{ème} (1/100 000^{ème}) - 5/11/1974

Photo noir et blanc, 30 x 33 cm

Référence 10



SCHÉMA DIRECTEUR DE COMPOSITION URBAINE DE LA RÉGION DE PARIS 1/1000^{ème} (1/100 000^{ème}) - 5/11/1974 Hypothèse de travail, réduire de moitié, 15/12/1974

Photo noir et blanc, 30 x 33 cm, (reproduction sans titre). Texte rayé au feutre rouge et texte manuscrit, volume 35

Référence 11

Carte de composition urbaine régionale, travaux préparatoires



SCHEMA DIRECTEUR DE LA
REGION DE PARIS
COMPOSITION URBAINE

PAYSAGES BATIS

- . centres anciens
- . agglomération du site fluvial
- . agglomération de plateau
- . agglomération dans jardin

PAYSAGES PARC.

PAYSAGES AGRESTES (Espaces ouverts)

- . Glacis péri-urbains

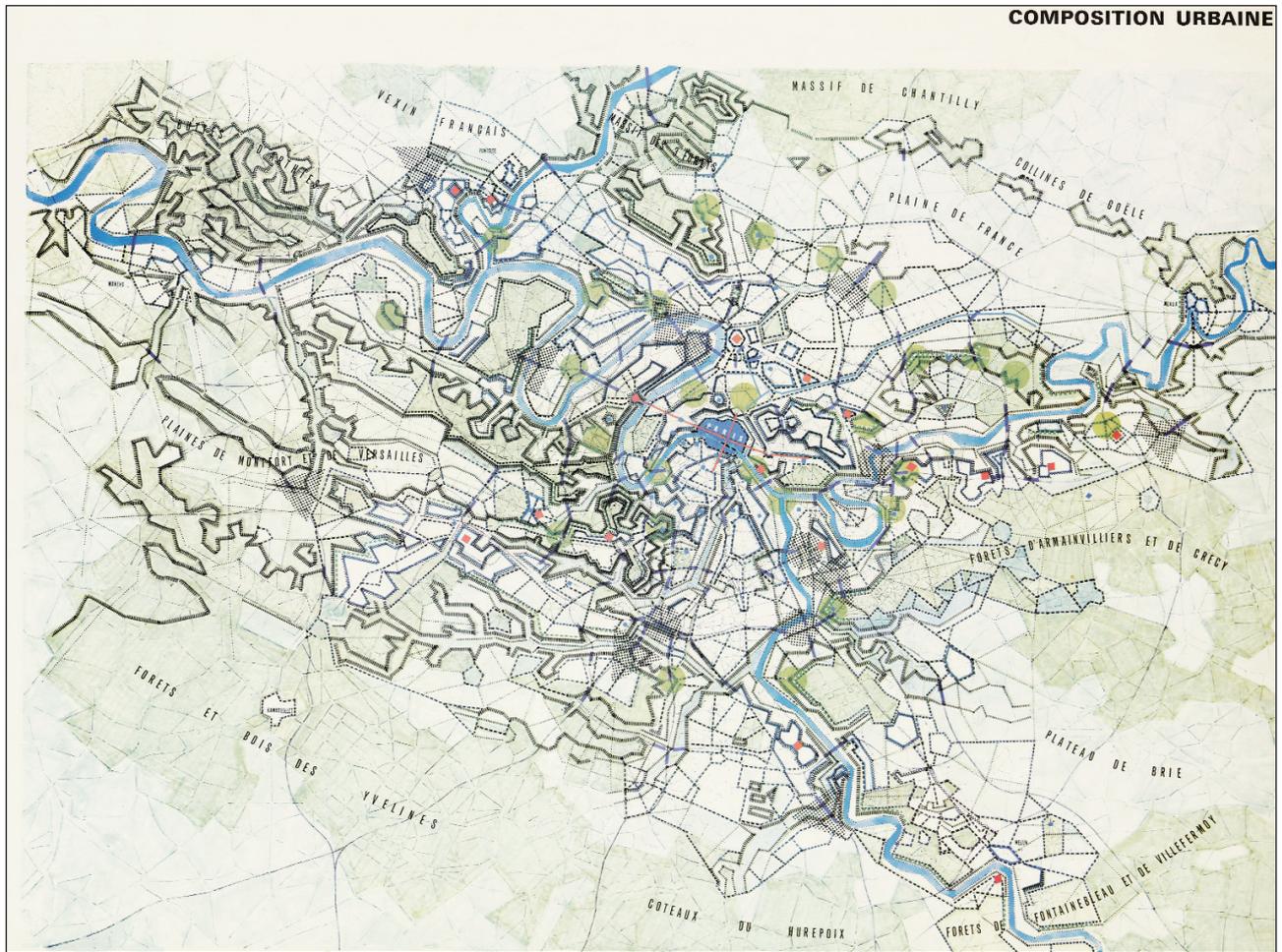
SYMBOLES D'EPANNELAGE S'APPLIQUANT
A L'ENSEMBLE DES PAYSAGES

- . Points monumentaux
- . Percées carrefours
- . Fronts principaux
- . Fronts en corniche
- . Fronts en talus
- . Fronts en rives
- . Parcs et forêts
- . Discontinuité urbaine

SCHÉMA DIRECTEUR DE LA
RÉGION DE PARIS
COMPOSITION URBAINE

Ektachrome 12 x 18 cm

Référence 7



PRÉFECTURE DE LA RÉGION PARISIENNE
 Service régional de l'équipement de la région parisienne

Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la Région Parisienne
 MISE À JOUR : AVRIL 1975

CARTE N° 6 COMPOSITION URBAINE

ECHELLE 1/750 000

0 5 10 km

MOYENS DE MISE EN FORME DU PAYSAGE

PAR LES MASSES BÂTIES

- Constructions étagées (soit mise en valeur d'un versant, soit étagement de constructions en hauteur)
- Autres talus bâtis
- Front bâti ordonnancé
- Zone de front des villes nouvelles

PAR LES MASSES PLANTÉES

- Sur versants et talus principaux
- Autres talus
- Paysagement des berges
- Alignement planté
- Alignement planté principal
- Front ou corsiche boisée

VUES SUR L'AGGLOMÉRATION À PARTIR DES AUTOROUTES

- Réseau routier principal
- Perspectives s'ouvrant lors du franchissement des reliefs ou des cours d'eau
- Principales zones de convergence de vues autoroutières
- Grands accès autoroutiers vers l'agglomération

AMBIANCE PAYSAGÈRE PRINCIPALE

- Cours d'eau et abords (rivière et lit inférieur)
- Vallon
- Paysage urbain
- Paysage rural
- Agglomération suburbaine intégrée par des plantations au paysage rural ou forestier
- Paysage forestier

PRINCIPAUX REPERES

- Centre ancien de Paris
- Centre urbain principal (ville nouvelle et pôle restructurateur)
- Repères monumentaux

CANEVAS FONCIER ET VIAIRE

- Dont axes majeurs

POINT SIGNALÉ POUR SA POSITION TOPOGRAPHIQUE SINGULIÈRE

IAURP INSTITUT D'AMÉNAGEMENT ET D'URBANISME DE LA RÉGION PARISIENNE

Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la Région Parisienne, MISE À JOUR : AVRIL 1975
 Document de consultation

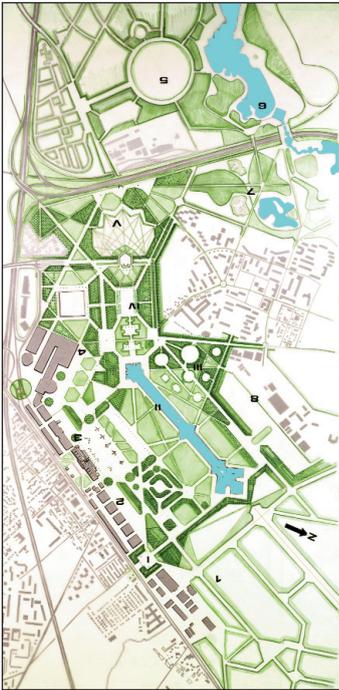
Carte n°6
 COMPOSITION URBAINE

Carte identique à celle du SDAURIF approuvé en 1976

Imprimé, 60 x 93 cm

Référence 02

Le jardin du Bourget - Idées d'aménagement



Plan
Ektachrome 12 x 18 cm Référence 3



Perspective aérienne
Cahiers de l'IAURIF, volume 46, juin 1977

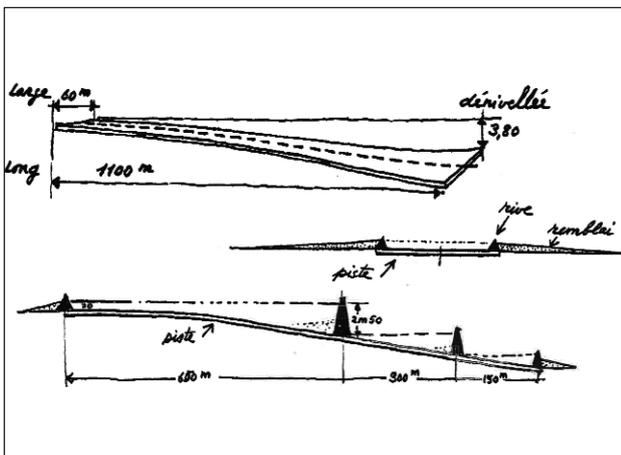
Référence 4

Développer le thème d'un grand parc urbain à la française procède d'une triple volonté :

- Intégrer structure et contraintes de l'aérodrome à la conception du parc.
- Compléter le parc paysager de la Courneuve par un parc de caractère urbain (du type du Jardin des Plantes, par exemple).
- Transposer le thème traditionnel du parc à la française à un aménagement contemporain (qui donnera naissance à « un objet moderne fait de pistes »).

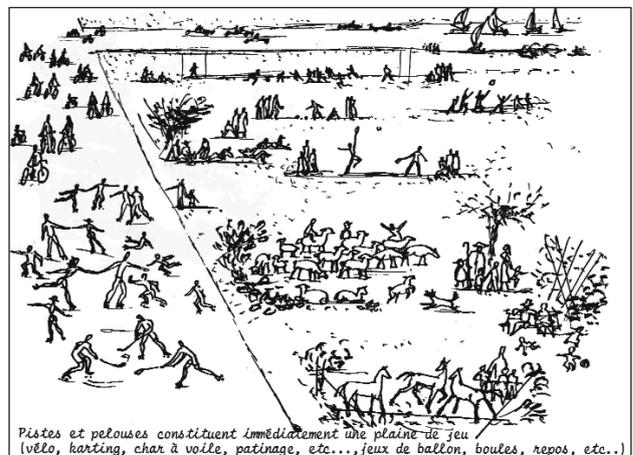
On voit s'esquisser trois thèmes prédominants de l'aménagement proposé : le thème de l'eau, le thème des musées et expositions à orientation technologique, le thème des plaines et clairières de jeux.

(Source : Cahiers de l'IAURIF, volume 46, juin 1977).



Un plan d'eau : le socle offert par la piste, de dimension analogue au Grand Canal de Versailles, permet de réaliser un bassin qui valorise les 30 ha de pelouses environnantes et leurs perspectives.
(Source : Cahiers de l'IAURIF, volume 46, juin 1977).

Référence 41-1

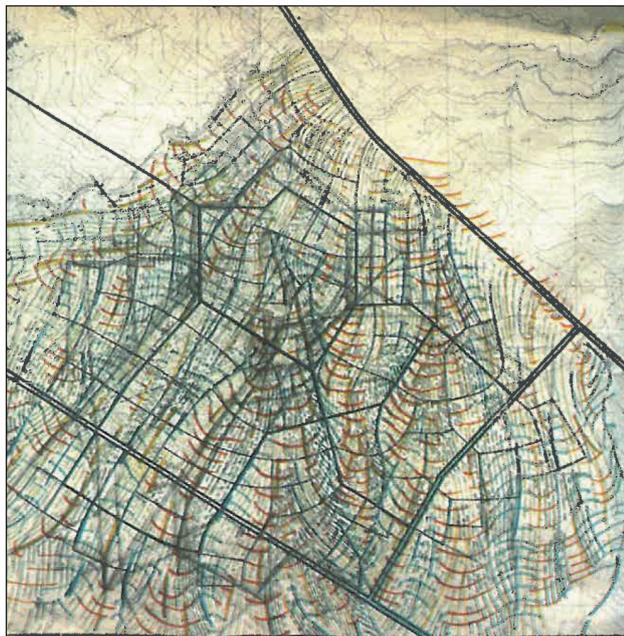


Pistes et pelouses constituent immédiatement une plaine de jeu (vélo, karting, char à voile, patinage, etc..., jeux de ballon, boules, repos, etc...)
(Source : Cahiers de l'IAURIF, volume 46, juin 1977).

Référence 41-2

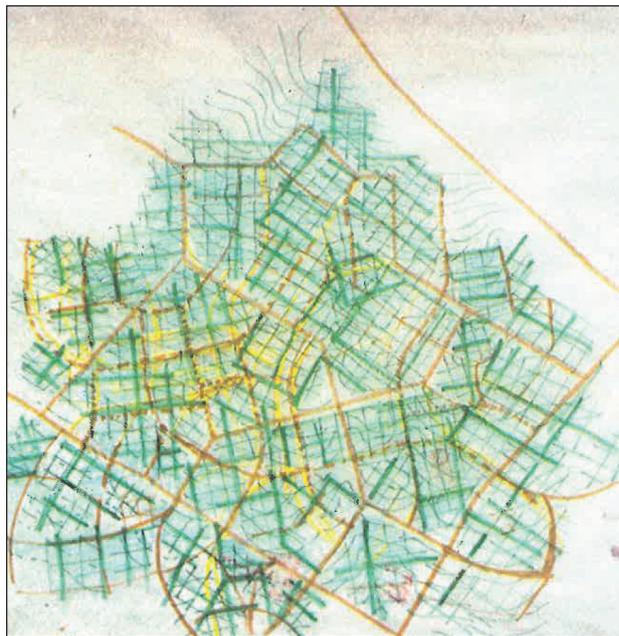
La cité nouvelle d'Agadir sud-est, actuelle Dakhla (Maroc)

En 1978, la Province d'Agadir (Maroc) confie à l'IAURIF la conception d'un dossier de réalisation de trois cités nouvelles destinées à accueillir près de 80 000 habitants. Gérald HANNING et son équipe mènent à bien cet important projet de 1978 à 1980. Une des cités nouvelles d'Agadir comporte 5 000 lots en extension de la ville. La forme de ces lots ainsi que la conception du lotissement se réfèrent à celles constatées dans les tissus des villes «spontanées» contemporaines du Maroc. Ces lots sont destinés à la vie de 40 000 habitants. Réalisé rapidement, le quartier porte le nom de Dakhla. Les quatre plans ci-dessous représentent quatre phases de la conception du projet. Ils illustrent la démarche de composition de Gérald HANNING. (Source : Cahiers de l'IAURIF, 2^e trimestre 1981).



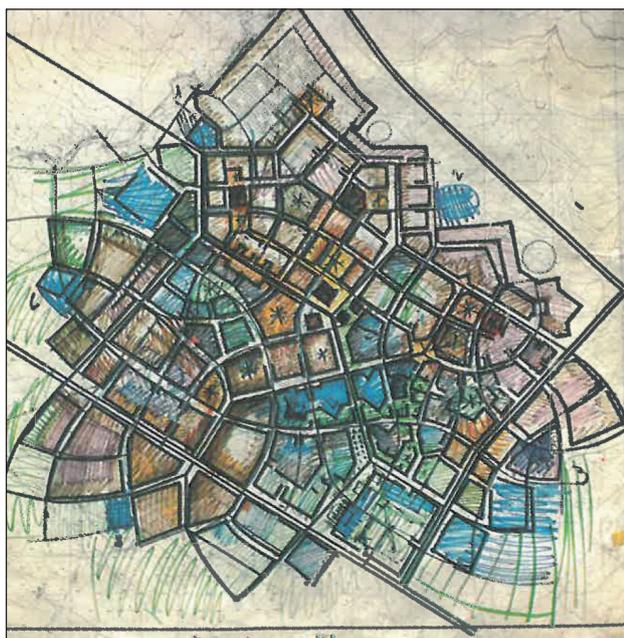
1. Analyse du site, de son relief (échelle 1/2000).

Référence 42-1



2. Plan de répartition des lots selon les types habitation, d'équipements, activités (échelle 1/2000).

Référence 42-2



3. Plan des îlots et première mise en forme du programme (échelle 1/2000).

Référence 42-3



4. Plan de répartition des lots selon les types habitation, d'équipements, activités (échelle 1/1 000).

Référence 42-4

Documents de travail



Les grands ensembles du paysage.

Ektachrome 6 x 7 cm

Référence 22

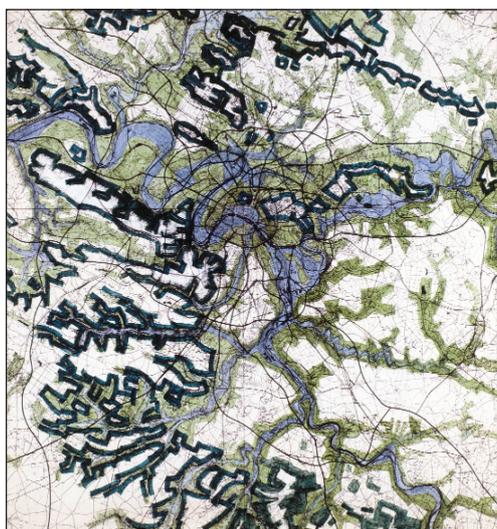


Région de Paris. Bloc relief d'après la carte géologique 1/80 000 réduite à une échelle quelconque, 24 mai 1968, Ha.

Ce dessin représentant le relief ombré et une esquisse de la trame foncière régionale est un tirage papier d'un calque. Gérald HANNING l'a utilisé à diverses occasions, notamment pour l'article paru dans le n° 138 d'Architecture d'Aujourd'hui (cf. référence 15) et pour l'étude dactylographiée *Architecture de l'espace Parisien*, mai 1972.

Dessin sur tirage papier, 45 x 60 cm

Référence 09

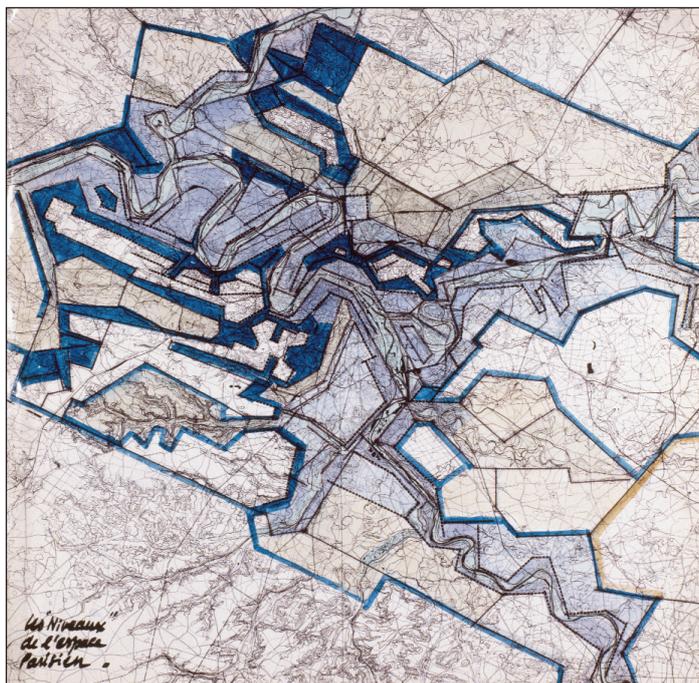


Relief de la région d'Île-de-France.

Ektachrome 6 x 7 cm

Référence 20

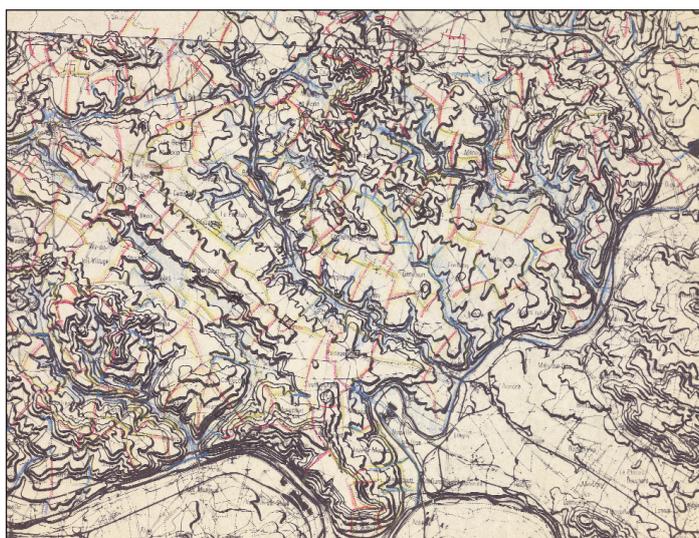
Documents de travail



Les « Niveaux » de l'espace Parisien.

Ektachrome 6 x 7 cm

Référence 16



Esquisse sur les communes du Vexin aux environs de Pontoise.
Mise en évidence des relations entre le tracé des limites communales et le relief telles que chaque commune dispose des variétés nécessaires de terroirs.

Dessin au crayon de couleur sur tirage papier d'une carte topographique, 30 x 42 cm

Référence 03



Esquisse de trame foncière distinguant les niveaux : chenal fluvial, terrasses, versants et plateaux sur le site de Paris, Vincennes et du plateau de Romainville.

Ektachrome 6 x 7 cm

Référence 35

Documents de travail



Tracés classiques et trame agraire sur la
carte des Chasses du Roi.
Extrait de la feuille VI Paris.

Ektachrome 6 x 7 cm

Référence 19

